

SaintPaul-**vous**!

#23 - ÉTÉ/AUTOMNE 2022

MAGAZINE MUNICIPAL



Saint-Paul : La nature au rendez-vous !

ENVIRONNEMENT **P.16**

**Les zones humides :
un trésor méconnu**

DOSSIER **P.24**

**Les 20 ans de la
Fête de la Pomme**

VIE SCOLAIRE **P.32**

**Vers l'école
de demain**

LE MOT DE LA COMMISSION

Après deux ans assombris par le Covid, nous avons été profondément marqués par la sécheresse cet été. Les difficultés si elles existent, ne peuvent avoir raison de toutes les bonnes nouvelles.

Nous espérons donc que vous avez été nombreux à profiter en famille ou entre amis des manifestations et animations proposées par la commune et les associations tout au long de l'année ; et que vous avez découvert, les nouvelles infrastructures de loisirs : pumpark, plage...

Pour cette 3^e édition du Saintpaulzvous ! La commission communication vous propose une rétrospective des moments forts de l'année 2022 et un tour d'horizon rapide des projets prioritaires que la municipalité juge indispensables pour améliorer la qualité de vie dans notre village.

Bonne lecture à tous !

La commission communication



Bienvenue à Saint-Paul !

**Vous avez récemment
choisi d'habiter notre belle
commune ?**

Locataire ou propriétaire,
faites-vous connaître en mairie !
Nous serons heureux de vous accueillir !

**CRÉER DU LIEN, C'EST ÇA
L'ESPRIT DE SAINT-PAUL !**



SOMMAIRE

- 3** Édito
- 4** Vie municipale
- 6** Agenda sécurité
- 8** Finances
- 10** Économie
- 11** Urbanisme
- 12** Travaux
- 16** Environnement
- 20** Retour en image
- 22** Vie locale
- 28** Patrimoine
- 30** Vie scolaire et sociale
- 34** Loisirs
- 35** Histoire locale
- 38** Vue de l'intérieur
- 39** Vie pratique
- 40** Etat Civil
- 41** Quizz
- 42** Plan de déneigement

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, mercredi et vendredi : 8h-12h / 15h-16h30

Mardi et jeudi : 8h-12h

Tél. 04 50 75 28 17

Mail : info@saintpaulenchablais.fr

Astreinte : 06 99 92 28 17

Astreinte eau CCPEVA : 06 74 26 81 92

ÉDITO



Bruno GILLET

Maire de Saint-Paul-en-Chablais

*Après le Covid,
une belle année
de rencontres !*

Juste après la période du COVID qui a engourdi bon nombre de villages, St Paul a offert à ses habitants de multiples occasions de se retrouver : jugez-en !

La série des marchés du dimanche, grâce à ses animations, ses exposants...et à la météo (!) a connu une fréquentation exceptionnelle ; une série de retrouvailles ponctuée par de magnifiques événements comme les feux d'artifices, l'inoubliable spectacle du 23 juillet présenté par les Balades acoustiques suivi en août par les feux du lac à la plage de la Beunaz...

Ajoutez à cela, le comice agricole et sa centaine de vaches, le forum des associations, la 20^e fête de la pomme et ses 11 tonnes de fruits pressées, la fête de la rissole, devenue une véritable institution ou les plus discrètes Journées Européennes du Patrimoine qui ont permis à Sidonie BOCHATON de présenter son magnifique roman historique « la Dame de Saint-Paul ».

Mais les couleurs du village ont été portées haut avec le titre de championne du monde de Line BURQUIER en VTT : une série de victoires époustouflantes pour cette jeune fille attachante qui témoigne de ses performances, de l'accompagnement familial et de son passé sportif dans le club du Gavot.

Cette vie de village n'est pas le fruit du hasard : elle est voulue par les élus pour le bonheur des habitants avec l'investissement inconditionnel des associations et des bénévoles qui se réunissent, imaginent, montent des cha-piteaux, mettent à disposition leur pressoir, s'activent derrière les fourneaux ou nettoient en silence après la manifestation...

A titre d'exemple, la jeune association les Vergers en Gavot a fait connaître aux écoliers la fabrication du cidre et les a entraînés à la découverte du verger conservatoire des Lanches à l'occasion de l'inauguration ; tandis que la jeune « Fédé St Paul en Fête », animée par une poignée de dynamiques bénévoles a pris ses marques pour coordonner, impulser et ...partager les retombées entre associations.

Côté économie, les nouveaux équipements de la plage (pataugeoire, agrandissement et rénovation du restaurant ou encore WIBIT) ont dopé la fréquentation du lac et ont donné le sourire aux exploitants tandis que la famille SCHILLACCI désormais à la tête du Bois Joli enregistrait une belle saison.

Le village veut renforcer sa vocation « santé et services à la personne » : c'est ainsi que nous avons le plaisir de vous informer avec la venue de Monsieur BARBARIN de l'ouverture d'un cabinet de Kinés au Cyriel et de l'arrivée du docteur Anne-Sophie Janvoine à partir du mois d'avril 2023 : elle succédera au docteur SOUBEYRAN qui partira à la retraite.

La maison médicale actuelle avec ses quatorze professionnels ne permet pas d'extension malgré la demande : les élus se tournent vers la maison BORDAS, ancienne pharmacie, pour permettre de nouvelles implantations et souhaitent voir l'installation d'un laboratoire d'analyses médicales.

Si les programmes d'économie de l'éclairage, de réduction de la vitesse et de sécurisation continuent, sachez que d'importants travaux ont été faits au chef-lieu à la suite des inondations (changements de canalisations, avaloirs, grilles, trottoirs) et des études de prévention des risques, aidées par des subventions, sont lancées dans le cadre de la loi GEMAPI.

La rénovation-extension des bâtiments scolaires, tout comme la modification du PLU sont à l'ordre du jour ; la qualité de vie de village, son identité, la sauvegarde des paysages, doivent être préservées avant tout, avec des constructions qui prennent en compte à la fois les besoins des jeunes qui veulent rester au pays (achat du terrain MERCIER, haut de Poëse par la mairie) et des anciens pour qui le projet de résidence pour personnes autonomes est toujours d'actualité malgré les prix du foncier.

Belles fêtes de fin d'année à tous !

Nota : Soyez les bienvenus, le samedi 7 janvier à 18 h 30, à la Gavotine pour les vœux du maire !

VIE MUNICIPALE



PATRICE CHEVALLAY

Profession : chef d'entreprise ; centre de vacances le Chenex.

Mandat : vice-président en charge de la commission tourisme économie et agriculture.

Si vous étiez une couleur ?

Le bleu, c'est une couleur porteuse d'énergie, de bonne humeur, d'espoir.

Si vous étiez un objet ?

Je ne choisirais pas un objet, mais mes mains qui sont un outil indispensable dans mon métier de cuisinier. Elles représentent la créativité et elles symbolisent aussi mon retour au pays lorsque j'ai décidé de quitter une carrière dans l'informatique pour reprendre l'affaire familiale.

Si vous étiez une saison ?

L'hiver ! Sans hésitation ! J'aime profondément la diversité des paysages que la neige nous offre en cette saison. Le soleil, les montagnes enneigées, c'est juste magnifique.

Si vous étiez un lieu ?

Le Mont Bénand. Avec ma profession, je passe mes journées dans le bruit et l'agitation. Lorsque je me trouve au Mont Bénand, je décomprime, j'admire la vue, je suis au calme pour réfléchir.

Quel est votre principal engagement dans ce mandat ?

Étant directeur d'un centre de vacances ; le tourisme est un domaine que je connais bien. J'aimerais mettre mon expérience au service de la commune et faire en sorte que la plage de la Beunaz soit mieux valorisée pour son cadre naturel et ses activités de loisirs. C'est un lieu mythique du plateau du Gavot que l'on doit faire évoluer afin de devenir un point de rendez-vous pour la jeunesse du coin et d'ailleurs.

Pour ce numéro, deux élus de la commune se prêtent au jeu du portrait chinois et nous expliquent leur engagement dans ce mandat.



SOPHIE ZIMMERMANN

Profession : responsable en charge de l'accompagnement des modes de garde individuels et collectifs du Chablais. Service de protection maternelle et infantile au Conseil départemental.

Mandat : adjointe déléguée aux services à la population.

Vice-présidente en charge de la commission communication

Si vous étiez une couleur ?

Le bleu, pour la profondeur, les nuances et l'eau, ressource si précieuse de notre territoire.

Si vous étiez un objet ?

Une clé pour ouvrir tous les possibles, apprendre et découvrir.

Si vous étiez une saison ?

Le printemps, voir renaître la nature chaque année est un ravissement pour les yeux, nous avons la chance de vivre au sein d'un milieu naturellement varié où la faune et la flore sont superbes à observer à tous les étages.

Si vous étiez un lieu ?

La place de la mairie pour sa vue sur le lac à couper le souffle, sa vie, ses marchés, ses animations, son église et toute son histoire.

Quel est votre principal engagement dans ce mandat ?

Agent de la fonction publique territoriale j'ai toujours souhaité expérimenter l'autre côté.

La tâche n'est pas simple mais elle est riche d'enseignements.

Même si très occupée sur le volet communication avec tous les événements et manifestations programmés sur l'année ; le projet qui me tient le plus à cœur est celui de l'environnement et de la sécurité routière.

Pour le village de St Paul avec ses 40 hameaux, il s'agit de projets d'infrastructures complexes à mettre en place, malgré cela, je suis intimement convaincue que nous pourrions parvenir progressivement à relier les zones d'attractivité entre elles et développer la mobilité douce.

Je rêve aussi de voies mixtes le long des routes et d'ainsi pouvoir offrir à tous les élèves la possibilité de rejoindre le bus scolaire sans risquer leur vie.

Les grandes lignes

DES CONSEILS MUNICIPAUX DE L'ANNÉE 2022

3 février

- Validation de la convention signée avec l'APIEME dont l'objectif est de préserver la qualité de l'eau (minérale + sources) en minimisant les apports de sels de déverglaçage.
- Validation du déménagement de l'accueil de loisirs intercommunal dans les locaux de l'école du chef-lieu.

10 mars

- Projet d'aménagement du lac de la Beunaz : validation des travaux d'isolation du restaurant afin de permettre une ouverture annuelle. Validation également de la construction d'une pataugeoire pour favoriser l'attractivité de la base de loisirs en direction des familles ayant des enfants en bas âge.
- Vote de 52 050 € de subventions allouées aux associations de la commune ainsi qu'aux écoles.

31 mars

- Vote de l'augmentation de 2 % de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

5 mai

Le conseil décide de ne pas modifier la délibération du 16/12/2021 validant le positionnement du pumpark sur la parcelle 127.



9 juin

- Réforme de la publicité des actes. Le 1^{er} juillet 2022 est entrée en vigueur la réforme des règles de publicité des actes pris. Depuis cette date, les actes concernés par la réforme seront obligatoirement publiés par voie électronique sur le site de la commune ainsi que sur le panneau des affichages légaux situé devant la mairie. Les actes concernés sont les délibérations du conseil municipal et les arrêtés (exceptés les arrêtés nominatifs). Ainsi, vous aurez accès aux délibérations à la suite de chaque conseil municipal. Le procès-verbal du conseil ne sera plus diffusé la semaine suivante mais sera publié 5 jours suivants son approbation au conseil municipal suivant.

21 juillet

- Augmentation des tarifs de location du Château de Blonay et de la Gavotine, nouveaux tarifs indexés sur l'inflation + 6,5 % avec maintien de tarifs réduits pour les associations et habitants de St Paul.

22 septembre

- Révision des tarifs de la restauration scolaire ; il est décidé d'augmenter les tarifs pour suivre l'augmentation tarifaire du prestataire sur l'inflation et appliquée depuis mai 2022
- Inscription au titre des monuments historiques de l'Eglise et de sa fresque.

17 novembre

- Lancement de la procédure pour le choix du maître d'œuvre en vue de la rénovation de l'école du chef-lieu.



Château de Blonay

BILAN ÉLUS

3 ans déjà, un temps suspendu et partagé pour faire un bilan à mi-mandat.

Les élus se sont réunis le 23 septembre dernier pour évoquer la première partie du mandat notamment sur le fonctionnement (les instances de travail, de décision...) et définir les priorités pour la suite.

Un moment important de travail pour regarder ensemble ce qui a été réalisé et déterminer la suite.

Nous ne manquerons pas de vous restituer les actions retenues dès la fin des travaux.

Retrouvez toutes les décisions des conseils municipaux sur le site de la mairie:
www.saintpaulenchablais.fr rubrique vie municipale

SÉCURITÉ

LYONNET ÇA SE CONCRÉTISE ENFIN !

À l'issue du conseil municipal du 21 juillet 2022, la décision, approuvée à l'unanimité, de procéder à des essais de feux tricolores pour sécuriser la traversée du hameau a été prise. Au terme de ce test se tiendra une concertation entre la municipalité et le département pour conforter cette décision et approuver l'achat par la commune de ces feux tricolores pour pérenniser l'action de sécurisation de la zone.

Des achats de terrains seront à envisager pour permettre une bonne circulation dans le hameau.



CHEZ THIOLLAY, PLUS DE VISIBILITÉ.

Trois réunions ont eu lieu sur place dont une avec les habitants. La solution retenue est la modification de l'orientation des intersections afin d'améliorer la visibilité des conducteurs.

La voie montante, venant de la Fouilly sera mise en sens unique, tandis que la route des Chênes sera surélevée, imposant un ralentissement aux automobilistes.

L'abris-bus (côté droit, direction la Fouilly) n'a pas encore trouvé son emplacement, cela en fonction de l'achat de terrain envisageable.

Pour des raisons de coûts le transformateur sera maintenu.



DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LA RD 52 MAIS CELA RISQUE D'ÊTRE ENCORE LONG !

Cette route très accidentogène dont la visibilité est inférieure à 50 mètres à certains endroits et qui a connu deux accidents mortels sur notre commune ces dernières années est une priorité retenue de l'agenda sécurité.



Route des Mollards

Dernièrement, et de manière à envisager des actions rapides, un courrier a été envoyé au président du département pour demander l'abaissement de la limitation à 50 km/h et le traçage d'une ligne blanche sur les zones les plus à risques de cette voie, notamment route des Mollards.

La réponse du département ne permet pas une réduction de vitesse si importante sur ce type de route. Celle-ci, en l'occurrence, devrait être déclassée en voie communale, donc totalement à la charge de notre village, pour une telle réduction de vitesse.

Pour avancer sur ce dossier, un rapprochement avec la commune de Bernex a été fait afin d'étudier la création d'une voie mixte le long de la route départementale allant de Bernex jusqu'à l'X, avec une demande au département de prendre à sa charge la maîtrise d'ouvrage s'agissant d'une route départementale.

Dans cette attente, un radar pédagogique va être implanté sur l'axe dans le sens de la descente juste après la ferme et avant le premier virage.

RAPPEL DES RÈGLES

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Automobilistes :

- Veillez au respect des limitations de vitesse lorsque vous traversez des zones habitées : la limite est à 50 km/h,
- Ralentissez à l'approche de piétons ou de cyclistes,
- Ralentissez à l'approche des arrêts de bus,
- Ne dépassez pas un bus scolaire à l'arrêt, un enfant peut surgir à tout moment.

Parents :

- Veillez à stationner aux endroits prévus et sans gêner la circulation,
- Utilisez le parking relais sous l'église mis à votre disposition pour déposer votre enfant à l'école,
- Veillez à ce que votre enfant porte son boudrier lorsqu'il est sur le trajet de l'école : la CC-PEVA remet un boudrier à chaque élève dès son entrée en 6°.

Elèves :

- Portez votre boudrier,
- Marchez à gauche pour voir le danger d'une voiture arrivant en face. Personne n'a d'yeux dans le dos !
- Retirez vos écouteurs, il faut entendre les bruits s'il y a un danger,
- Ne téléphonez pas et ne consultez pas votre téléphone en marchant pour pouvoir être vigilant à tout instant.

FINANCES

PRÉSENTATION DU BUDGET 2021

Le 30 mars 2022, le conseil municipal a voté la clôture des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021 du budget principal.

Le budget principal est composé de deux sections, les économies réalisées sur le fonctionnement de la mairie permettent de financer les investissements.

Voici les résultats des deux sections pour 2021 :

- section de fonctionnement :

+ 390 576 € grâce à une bonne maîtrise des dépenses courantes.

- section d'investissement :

- 439 176 €, cette section est déficitaire suite à de nombreux investissements en 2021 (sécurisation du carrefour de Praubert, voirie, achat d'un camion, cimetière, ...). Pour 2021, le déficit de la section d'investissement a été comblé sur les réserves de la commune.

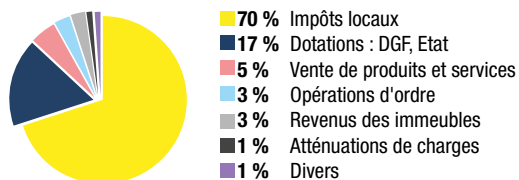
Quel est la composition de ce budget ?

Vous trouverez ci-dessous les répartitions de ces deux sections, avec leurs recettes et leurs dépenses :

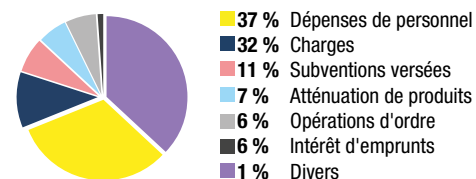
BUDGET RÉALISÉ EN 2021

Fonctionnement

RECETTES > 2 256 996,95 €

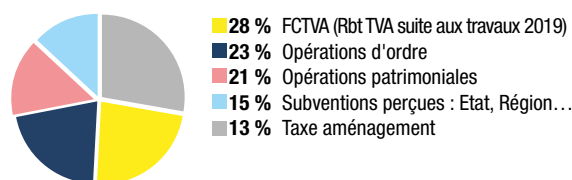


DÉPENSES > 1 866 420,87 €

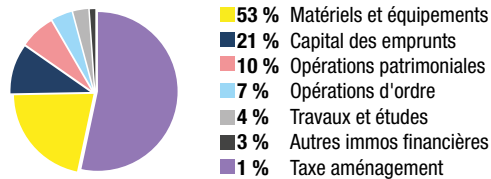


Investissement

RECETTES > 450 235,52 €



DÉPENSES > 889 412,25 €



Tarifs 2023

location et caution des salles communales

Avec la problématique de l'augmentation du coût de l'énergie, la municipalité a décidé la fermeture du château de Blonay du 01/12 au 30/03.

Retrouvez les tarifs complets sur le site de la mairie.

	Personnes extérieures	Habitants de Saint-Paul
Grande salle du château	320 €	160 €
Petite salle du château	105 €	55 €
Totalité du château	530 €	265 €
Totalité de la salle Gavotine (tarif week-end complet)	1 600 €	850 €

UNE CONJONCTURE FINANCIÈRE COMPLIQUÉE

AUGMENTATION DES DÉPENSES

↗ + 6.5 % d'inflation
↗ Hausse des dépenses énergétiques x 3

↗ + 3,50 %
sur les salaires en raison de l'augmentation du point d'indice des employés de la fonction publique gelé depuis 5 ans et la mise en place d'une prime statutaire pour les agents.

↗ Hausse des taux d'emprunt
pour les futurs projets (rénovation école, ...).

PERTE DE RECETTES

Perte des recettes liée à la compétence EAU :
140 000 € de moins par an
perte non compensée par la dotation globale de fonctionnement versée par l'état.

Conséquences

> Les investissements réalisés en 2022 seront financés sur les fonds de la mairie.

> Des économies supplémentaires sont à faire dans le budget de fonctionnement de la mairie.

> Une augmentation de la fiscalité est nécessaire pour financer les futurs projets ; principalement la rénovation de l'école, obligatoire en raison de l'augmentation du nombre d'élèves, des problèmes thermiques de ce bâtiment, des problèmes d'accessibilité et le souhait d'intégrer la cantine au bâtiment principal.

Taxe foncière 2022

Le conseil municipal a voté une augmentation de 2 % de sa part de taxe foncière sur les propriétés bâties, cependant si vous regardez en détail, vous avez l'impression que celle-ci a augmenté dans des proportions bien plus importantes, on vous explique pourquoi.

Tout d'abord, la BASE « DE VALEUR LOCATIVE » a augmenté de 3,4 % en 2022, c'est une hausse méca-

nique votée par l'État lors de la loi de finance 2022.

Cette base permet de calculer votre taxe foncière, en appliquant les différents taux d'imposition : Communale - Intercommunalité - Taxes spéciales - Taxe ordures ménagères- Taxe GEMAPI, ceux-ci ont pour la plupart augmenté également.

Taxes foncières 2022		Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2021		23,00 %	%	2,65 %	0,189 %	8,32 %	0,218 %	
Taux 2022		23,22 %	%	2,65 %	0,299 %	9,80 %	0,233 %	
Adresse								
Base		2679		2679	2679	2679	2679	⇒ 970
Cotisation		622		71	8	263	6	
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2021		596		69	5	216	6	
Cotisation 2022		622		71	8	263	6	970
Variation		+4,36 %	%	+2,90 %	+60,00 %	+21,76 %	0 %	

BASE DE VALEUR LOCATIVE : + 3,4 % hausse mécanique faite par l'état (loi de finance 2022), permet de calculer votre taxe foncière en lui appliquant les différents taux.
 + 2 %, part pour la commune, stable depuis 2017.
 pas d'augmentation de la fiscalité - part pour la CCPEVA
 + 58 %, taxe d'équipements qui finance les Etablissements Publics Fonciers (EPF)
 + 17,8 % stable depuis 2005, taxe pour le budget « déchets » de la CCPEVA
 + 6,88 % "Gestion Milieu Aquatique et Prévention des Inondations", finance les travaux réalisés par la CCPEVA.

En définitive, par exemple sur un montant à payer de 936 € en 2021, c'est 84 € supplémentaire à régler en 2022 soit une augmentation de 8,97 %.

A NOTER QU'EN 2023,
C'EST LA FIN DE LA TAXE
D'HABITATION POUR TOUS !

VIE ÉCONOMIQUE



Mille et un point, des doigts en or !

De la création à l'anti-gaspi il n'y a qu'un pas. Florence MICHOUUD est couturière de métier, installée depuis 2013 à Pierre Grosse, elle nous livre son histoire d'entrepreneuse depuis son atelier.

Son aventure commence avec une passion pour les vêtements. Pendant huit ans, elle confectionne des collections printemps/été (robes, gilets...), des pièces uniques et sur mesure qui ravissent sa clientèle. La crise du Covid ralentit drastiquement son activité, elle doit se renouveler tout en étant en accord avec ses principes.

La retouche !! Florence Michoud est une véritable magicienne de l'aiguille : ourlet, ameublement, reprise de bâche de bateau, décoration et toujours des vêtements sur mesure à la demande.

Son plaisir est avant tout de rendre service, de « sauver le pantalon fétiche ! » Sa démarche est éco-responsable en donnant une seconde vie à un vêtement. Le constat est aussi qu'avec l'augmentation du coût de la vie, la couture est redevenue très utile.

La Crêto : une zone économique dynamique sur le plateau de gavot

Cette zone artisanale viabilisée en 2021 bénéficie d'un emplacement idéal à proximité d'un axe desservant la vallée d'Abondance. D'une surface initiale de 3.5ha, elle permet aux entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire d'installer des infrastructures conséquentes et ainsi développer leur activité. Intéressé ? Le suivi commercial du projet est assuré par la Communauté de Communes du Pays d'Evian-Vallée d'Abondance (CC-PEVA), les lots sont vendus via un bail emphytéotique de 99 ans. Des emplacements sont encore disponibles.

Informations sur les lots à réserver:

Service économique de la CC-PEVA : 04 58 57 03 00



L'hôtel restaurant du Bois Joli, une reprise réussie

Julien SCHILLACI et sa famille sont heureux d'avoir fait le pari de reprendre la gestion de l'hôtel-restaurant du Bois Joli.

Le bilan est plus que positif avec quinze salariés et un taux de remplissage de quasiment 100% sur les dix derniers mois cette année. Il faut dire que Julien et sa femme Emilie ont su s'adapter aux besoins de leur clientèle.

De petits prix avec des menus du midi à 15 euros pour les travailleurs mais aussi les retraités qui viennent se faire une petite sortie en semaine. Avec les mets raffinés qui le composent, ce menu est une belle carte de visite qui donne envie de revenir le soir et les week-ends pour prendre plus temps pour les déguster.

Dans cet établissement, tout est prévu pour que la clientèle passe un bon moment. Du panier pique-nique pour la rando, à la location de VTT ou encore un moment de détente au spa en fin de journée sont autant de petits services qui font la différence. Julien aimerait même pouvoir s'équiper d'un utilitaire pour véhiculer les personnes vers les départs de randonnées.

Dans les projets de l'année prochaine figurent un changement de style total du restaurant et une rénovation complète de l'intérieur et des extérieurs du bâtiment pour qu'il soit plus écoresponsable tout en conservant son authenticité.

Voulue ardemment par la municipalité, la reprise de cet établissement s'annonce très positive pour le tourisme et pour nos habitants !

URBANISME



LE SAVIEZ-VOUS ?

Procédure de modification du PLU

En avril 2021, les élus ont engagé un travail d'analyse de l'application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé en décembre 2016 et ont recensé les points à faire évoluer.

La Mairie travaille actuellement avec un bureau d'études sur les changements à opérer dans le PLU.

Les modifications concernent le règlement écrit et n'impacteront pas le zonage des parcelles.

Vous pourrez prendre connaissance des modifications envisagées lors d'une enquête publique qui sera organisée fin 2022-début 2023. Une information sera largement diffusée pour vous avertir de l'ouverture et des modalités de cette consultation publique.



Autorisations accordées

En 2021, 24 demandes de permis de construire ont été déposées soit plus du double par rapport à 2020.

16 permis de construire ont été accordés, dont 7 pour la construction de maison individuelle et 1 pour la création d'un bâtiment artisanal.

Le nombre de dossiers de déclarations préalables est également en hausse avec 80 demandes déposées en 2021, dont 61 accordées.

Vos démarches d'urbanisme depuis chez vous !

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les communes peuvent recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique.

Depuis le mois de septembre, la commune est dotée de la plateforme GUICHET UNIQUE dédiée au dépôt des dossiers d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, déclaration d'intention d'aliéner, permis d'aménager, permis de démolir...). Vous pouvez donc désormais déposer votre dossier sur la plateforme GUICHET UNIQUE : <https://paysdevian.geosphere.fr/guichet-unique/>

Comment ça fonctionne ?

- 1 Créer un compte**
Pour les particuliers > Accès Usager
Pour les professionnels > Accès Partenaire
- 2 Compléter son dossier**
Remplir le questionnaire et joindre les pièces numériques du dossier
- 3 Envoyer la demande au service instructeur**
Vérifier l'exactitude des informations et signer électroniquement le dossier avant de l'envoyer
- 4 Suivre le dossier**
Vous pouvez consulter l'état d'avancement de votre dossier à tout moment. Vous recevez sur cette plateforme les messages et documents de l'administration et pouvez y répondre directement.

Pourquoi utiliser la procédure dématérialisée ?

- > **Facilité** : Guide en ligne étape par étape, une seule plateforme pour toute la procédure
- > **Rapidité** : Dépôt instantané depuis chez vous, suivi en ligne de l'avancée de la procédure, échanges simplifiés avec le service instructeur
- > **Écologique** : Économie de papier car pas d'impression.

NOTA BENE

Vous pouvez toujours déposer votre dossier en version papier à l'accueil de la Mairie ou l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

N'hésitez pas à contacter la mairie aux heures d'ouverture pour plus d'informations: 04 50 75 28 17

TRAVAUX



Sécuriser les zones urbaines inondables : une priorité pour la commune !
Suite aux inondations de 2021, la municipalité a entrepris, cet été, des travaux afin d'éviter que ce type de catastrophe se reproduise.

Ces travaux, réalisés par l'entreprise Eurovia, ont permis de faciliter la circulation et l'évacuation des eaux pluviales :



Route de la Sauge

il a été créé des goulottes avec une pose de bordure pour guider l'eau,



Route du Chablais

les bordures en béton ont été remplacées par des bordures hautes en granit avec des avaloirs pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales,



Route du Cyriel

des avaloirs au niveau des trottoirs ont été réalisés,



Vers le four

un nouveau caniveau a été réalisé sur la voie communale.



Le coût de ces travaux s'élève à 66 500 € subventionné à hauteur de 33 000 € par le département.

Le pumpark, un nouvel espace de loisirs en plein air !

La société BIKE VISION basée à Saint-Paul a terminé fin juin la création d'un pumpark à côté du City stade. L'objectif : avoir un équipement ludique, utilisable à tous les âges, de 2 à 99 ans !



Déjà cet été, les enfants ont pu profiter de cette nouvelle infrastructure qui sera inaugurée officiellement au printemps 2023 !

Pendant cette période, les agents des services techniques se sont aussi chargés de l'engazonnement, de la pose d'une barrière pour protéger le terrain agricole adjacent et de poteaux en bois le long de la route afin d'éviter les stationnements inappropriés. Des bancs et des tables seront prochainement installés ainsi que

quelques arbres afin d'intégrer au mieux le pumpark dans le paysage. Coût du projet 100 000 €, subventionné à hauteur de 20 % par la dotation d'équipement des territoires ruraux (Etat).

Pourquoi cet emplacement ?

- C'est une parcelle communale classée en zone UE (équipement) dans le PLU.
- Afin de regrouper les équipements pour les jeunes et rendre cette zone délaissée plus attractive.

- Pour être à proximité du chef-lieu, avec ses commerces et sa zone de jeux pour les plus petits.
- Pour avoir un accès sécurisé grâce à la proximité de l'école, des parkings et l'absence de routes passantes aux abords.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude d'implantation avait été réalisée à côté du cours de tennis pour cet équipement de loisirs. Mais le type de sol et l'insécurité pour y accéder n'ont pas permis de retenir cet emplacement.

Nota: Ces investissements ont été rendus possibles avec l'aide du département et de la région.



Attention !
Il s'agit d'une installation sportive, il est impératif que les enfants aient les protections nécessaires.



La plage de la Beunaz

un bilan positif après 2 ans d'épisode COVID !



Cette année la plage a enfin pu fonctionner normalement. La levée des restrictions sanitaires et une météo au beau fixe ont permis à ce lieu mythique d'enregistrer une excellente fréquentation cet été. Cette année fut aussi riche en nouveautés.

Le tout nouveau parcours gonflable WIBIT installé sur le lac et financé par le gestionnaire Indiana'Venture a sans conteste été l'attraction majeure de la saison. Composé d'une vingtaine de modules gonflables pouvant s'élever jusqu'à 5 mètres de haut, ce parcours s'étendait sur une surface de 1000 m² sur le lac. Trampolines, toboggans, mur d'escalade, poutres et ponts ont fait le bonheur des enfants dès l'âge de six ans. La municipalité, quant à elle, a fait un

important effort d'investissement pour les plus petits. Rafraîchissante, amusante et sûre la nouvelle aire de jeux aquatique, réalisée par la mairie avec l'aide des subventions de l'Espace Valléen (CC-PEVA, département et Région) est accessible dès l'âge de 2 ans. Son système d'alimentation en eau et d'évacuation étant directement relié au lac de la Beunaz en fait un équipement totalement écologique puisqu'il n'y a aucun gaspillage d'eau. Equipée de jets d'eau, elle permet même aux plus petits de profiter des joies aquatiques en toute sécurité. Pas besoin de se baigner pour

se rafraîchir et s'amuser ! Mais la volonté de la mairie d'améliorer ce lieu mythique ne s'est pas arrêté là ! Elle a mis à disposition les anciens vestiaires pour rouvrir un snack sur la plage. Tout l'été, petite restauration, boissons fraîches et crèmes glacées ont été proposées à emporter pour un encas au bord de l'eau. Elle a aussi financé l'isolation intérieure du restaurant « A la belle Etoile » et l'installation d'une pompe à chaleur. Ce qui apporte un confort supplémentaire pour les clients et permet une ouverture à l'année !

Toutes ces nouveautés ludiques ou non sont l'expression de l'engagement de la municipalité pour valoriser économiquement ce site naturel unique dans le respect de l'environnement.



INAUGURATION ESTIVALE



Vendredi 5 août à 17 h, La plage de la Beunaz inaugurait ses derniers équipements de loisir. En compagnie du sénateur Cyril Pellevat, de la député Anne-Cécile Violland, des élus de la commune Christophe Trincat et Patrice Chevallay, des élus du plateau, Maxime Julliard. Le maire Bruno Gillet a souligné l'importance d'un lieu tel que la plage de la Beunaz, tant pour les habitants du plateau que pour le développement touristique de la région.

A Saint-Paul, rien ne se perd, tout se transforme

Vous souvenez-vous du point "info" de la place de la Mairie ? Et bien sachez que celui-ci a, à présent, une nouvelle vie ! La commune avait besoin d'un point de rendez-vous aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) comme il est demandé sur chaque commune de la CC-PEVA. Cette nécessité a amené la création d'un abribus sur le parking relais sous l'église. La maçonnerie a été réalisée par les employés de la commune. Quant au toit ? Et bien... Il s'agit de celui de l'ancien point info qui a été posé par Birraud Charpente.



Comme un coup de neuf au Château de Blonay

Acquis par la mairie dans les années 80, le Château de Blonay est un édifice dont il faut prendre soin. Les employés de la commune ont donc procédé à un rafraîchissement du bâtiment cette année. Les peintures murales et les enduits ont été effectués sur l'ensemble de la maison forte. Dans un souci d'économie d'énergie, les éclairages ont été remplacés par des lampes LED, les radiateurs de la salle du rez-de-chaussée ont été remplacés par des appareils à inertie moins énergivores et un rideau de chaleur a été installé au-dessus de la porte principale pour bloquer l'entrée du froid lors de l'ouverture des portes en hiver.

Cette remise en beauté a mobilisé deux agents des services techniques pendant deux mois.

Le saviez-vous ? Le château de Blonay date de 1436!



UN POINT SUR LE CIMETIÈRE



Autrefois autour de l'église, le cimetière actuel avec sa superficie de 3800 m² comporte 737 emplacements : une quinzaine de caveaux sont disponibles et des places en pleine terre seront installées dans la zone 3.

Mais avec l'accroissement de la population du village, la municipalité s'est retrouvée face à la nécessité d'agrandir ce lieu de recueillement. Ce sont quelques 2000 m² supplémentaires adjacents à l'ancien cimetière qui ont été aménagés, parking et espace d'accueil compris, ainsi qu'un ossuaire de 28 m².

La vierge installée dans un oratoire a été transférée dans cette nouvelle partie du cimetière.

Attention ! Les emplacements et caveaux ne sont octroyés et vendus qu'au moment du décès d'une personne.

ENVIRONNEMENT

Zones humides : un patrimoine naturel d'exception

Lorsque l'on dit marais, on a vite fait de penser moustiques et désagréments ! Et pourtant lorsqu'on s'y intéresse de plus près les zones humides constituent des écosystèmes variés et passionnants qui rendent des services indéniables à la nature qui les entoure et aux humains qui l'habitent.



Par chance le pays de Gavot recèle l'un des ensembles de zones humides des plus remarquables de France. Dans un espace plutôt modeste (150 ha) presque tous les types de milieux humides des Alpes du Nord sont représentés : étangs, prairies humides, bas marais alcalins, tourbières à sphaignes, boisement tourbeux ...et la part la plus importante se trouve sur notre commune !

Mais alors en quoi ces zones humides constituent-elles une chance ?

Régulation du cycle de l'eau

Le service rendu le plus évident à percevoir est bien sûr l'intervention dans le cycle de l'eau. Les zones humides jouent un rôle de tampon essentiel en absorbant et stockant l'eau. Elles diminuent l'intensité des crues et inondations mais surtout pour ce qui nous concerne l'impact des épisodes de canicules.

Après l'été que nous venons de connaître cela prend tout son sens. En relâchant l'eau stockée, elles alimentent nappes phréatiques et cours d'eau ce qui peut retarder l'effet des sécheresses et préserve la ressource en eau. Selon Max Michoud : "L'effet régulateur des zones humides a été clairement visible cet été. Les niveaux du lac de la Beunaz et du Lac noir, voire de la grande gouille ont peu varié malgré les grosses chaleurs et le déficit de précipitations."

Il ne faut surtout pas oublier le rôle épurateur des zones humides, bien connu sur le plateau puisque l'impluvium de l'Eau Minérale Naturelle Evian est situé pour sa majeure partie sur le territoire des communes du Gavot.

Un réservoir de biodiversité

Une faune et une flore spécifiques se développent dans les zones humides. La laiche dans les prairies humides, les herbiers aquatiques près des mares et des lacs ou la roselière à phragmites sont autant de refuges différents pour de nombreux animaux : oiseaux (ex. Pipit farlouse), amphibiens (ex. triton palmé) et insectes (ex. libellules et agrions).

Certaines espèces rares ont même été identifiées dans nos marais : des orchidées, des plantes carnivores comme le Drosera ou encore des papillons très rares tels que le Nacré de la canneberge ou le Fadet des tourbières. Il en découle qu'une impressionnante biodiversité règne

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un hectare de tourbière dégradée émet chaque année la même quantité de CO₂ qu'un avion faisant trois fois le tour de la terre ! (25 tonnes de CO₂ par hectare et par an).



sur ces espaces relativement réduits avec quelques spécificités dues à l'altitude inhabituelle de 650 à 900 mètres pour une zone humide.

Changement climatique

L'effet tampon des marais sur le cycle de l'eau a déjà en soit un effet sur le changement climatique en fournissant par exemple des îlots de fraîcheur. En retenant 30 % des eaux pluviales pour seulement 10 % de la surface du territoire, on comprend mieux pourquoi les marais sont souvent comparés à des éponges.

Mais ils ne sont pas les seuls acteurs de ces régulations thermiques, les tourbières, souvent oubliées, jouent, elles aussi, un autre rôle essentiel vis à vis du changement climatique : ce sont de formidables puits de carbone.

Les tourbières, saturées d'eau et formées de matière végétale décomposée accumulée avec le temps sur plusieurs mètres de profondeur couvrent "seulement" 3 % de la superficie des terres émergées mais stockent deux fois plus de carbone que l'ensemble des forêts du globe qui occupent 15 fois plus d'espace. Leur rôle est donc prépondérant dans la lutte contre le changement climatique.

Ce que font les collectivités et parties prenantes

Afin de maintenir les nombreux services rendus par les zones humides, les communes du plateau, la SAEME (Société Anonyme des Eaux Minérales d'Evian) et la CC-PEVA mènent un certain nombre d'actions pour leur préservation, notamment au travers de l'APIEME (Association pour la protection de l'Impluvium de l'Eau Minérale Evian).

Les objectifs principaux sont :

- **La protection** : achat de parcelle, classement dans les PLU, arrêtés de biotopes, convention Ramsar (traité international pour la conservation des zones humides).
- **L'entretien** visant à préserver l'état actuel au travers d'un programme pluriannuel de fauche et débroussaillage
- **La sensibilisation** : circuits d'interprétation au travers du Géoparc : <https://www.geoparc-chablais.com/goesites-les-incontournables/sentier-dinterpretation-du-marais-du-maravant-420166-Fr/?page=640>



En chiffres ça donne quoi ?

Sur le plateau de Gavot les zones humides c'est :

80

zones recensées dont 38 d'intérêt communautaire

Des surfaces allant

de 1 à 25 ha

10 %

du territoire du plateau

85 %

de marais et tourbières

9 espèces protégées

au plan national et 12 au plan régional (oiseaux, papillons, libellules amphibiens et reptiles)

Sources : Le pays de Gavot - Conservatoire Rhône Alpes des Espaces naturels.
Site internet de l'APIEME
Journées mondiales des zones humides
Site internet Natura 2000
Site internet Geoparc

Verger conservatoire : un atout écologique pour la commune

Vendredi 1^{er} juillet 2022 plus de 300 personnes étaient réunies pour l'inauguration du verger conservatoire communal de Saint-Paul. Aboutissement d'un long travail de recherche et d'un engagement sans faille de la Mairie, cette cérémonie a réuni toutes les générations.

Pourquoi un verger communal conservatoire ?

Depuis 2010, après un constat accablant sur la disparition des vergers traditionnels en Pays de Gavot, la municipalité de Saint-Paul et les associations des croqueurs de pommes puis des Vergers en Gavot se sont donnés pour mission de restaurer ce patrimoine naturel incontournable du Chablais.

Chaque année, des cours de taille de greffes ont été organisés par la mairie avec la collaboration de l'association des croqueurs de pommes. Puis, en 2014, un premier inventaire recensant 500 vergers presque à l'abandon, révéla l'urgence de la situation à sauvegarder ce patrimoine. Dès lors, la volonté du maire a été de créer un verger communal conservatoire pour préserver cette multitude de variétés de fruits bien adaptées au sol et au climat.



Un projet d'envergure

En 2020, le maire a fait appel à une poignée de bénévoles pour aller récolter des greffons de variétés locales et anciennes qui grâce au concours des pépinières Bossus et des entreprises Agrigal et Curdy Peilleux ne sont plus désormais menacées.

Actuellement, le verger est composé de soixante-dix arbres et trente et une variétés y sont représentées. Ces arbres sont choyés par les membres de la jeune et dynamique association des Vergers en Gavot présidée par Monsieur Olivier Viollaz. La mairie toujours en collaboration avec cette association continue à planter des fruitiers dans plusieurs endroits de la commune comme à la zone artisanale de la Crêto ou à Place...

Ce verger a pu voir le jour avec le concours de la commission environnement de la mairie de Saint-Paul en Chablais ainsi que l'appui financier de la CC-PEVA et de l'APIEME.

Ce projet découle d'une volonté de transmettre aux jeunes générations un patrimoine naturel exceptionnel et aussi l'histoire du pays.

Subvention par la CC-PEVA: 2500 €

UNE INAUGURATION PLUS QUE RÉUSSIE !

Les enfants, les enseignants, les parents, les anciens, mais aussi la députée Anne-Cécile Violland, le maire Bruno Gillet, Nadine Wendling, vice-présidente de la CC-PEVA, Céline Grivel, ancienne vice-présidente de la commission environnement de la mairie organisatrice de l'événement et le président de l'association Vergers en Gavot, Olivier Viollaz, étaient tous là pour célébrer l'ouverture officielle du verger communal et saluer le travail accompli depuis plus de dix ans. Chaque classe, accompagnée par son parrain ou sa marraine, a pu couper le ruban autour de son arbre.

UN PETIT GESTE PEUT TOUT CHANGER !

Début avril a eu lieu une demi-journée environnement pour ramasser les déchets jetés dans la nature.

L'ACCA (Association communale de chasse agréée) de Saint Paul et le club de vélo VTT Pays de Gavot, fervents utilisateurs de nos belles forêts, n'ont pas hésité à retrousser leurs manches ! Tracteurs pour les uns, vélos pour les autres, ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour parcourir la commune et ramasser les déchets. De très belles équipes parents-enfants ont parcouru à pied les abords du collège dans le

même but. L'association Vergers en Gavot a quant à elle rouvert un sentier au-dessus de Serres. Les agents des services techniques étaient présents pour apporter leur soutien selon les besoins.

Au final, plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour ce beau geste citoyen. Nous les remercions, et leur donnons rendez-vous l'année prochaine !





Le loup dans nos montagnes

Sujet polémique, le loup n'en finit pas d'alimenter le débat. Pour y voir plus clair, et faire le point, nous avons rencontré **Céline Tirel** chargée de surveiller la population de loups sur notre territoire, en tant que pilote de massif du réseau loup/lynx pour l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et référente du plateau de Gavot pour la fédération de chasse pour le suivi du loup.

Quelles sont vos missions ?

Au départ, je suis là pour aider les éleveurs victimes d'attaques sur leur troupeau. Grâce à une caméra thermique, j'observe les troupeaux ; je peux ainsi déceler des failles dans le système de protection des animaux ou voir si le loup, qui attaque, a un comportement particulier. Cette observation permet de trouver des solutions pour que le troupeau ne soit plus prédaté. Je pose aussi des pièges photographiques pour suivre la meute et connaître ses habitudes. Cette surveillance est aussi le seul moyen actuellement de recenser le nombre de loups sur notre territoire.

Pouvez-vous nous faire un petit mémo sur le loup ?

Le loup fait sa réapparition en France en 1992 en passant par le Mercantour italien. C'est une espèce protégée et son seul prédateur est l'homme dont il a de moins de moins peur ; ce qui n'est ni bon pour lui ni bon pour nous. Le loup reste et doit rester un animal sauvage. Le loup vit en meute autour d'un seul couple reproducteur qui en moyenne fait deux à huit petits par an. La meute a besoin d'un territoire de 100 km² à 300 km² pour vivre.

Que faire si l'on se retrouve face à un loup ?

Ne jamais courir et ne jamais lui tourner le dos, il est même parfois recommandé de crier ou de faire du bruit pour l'effrayer. Il faut noter que depuis sa réapparition aucune attaque sur l'homme n'a été signalée.

Pourquoi le loup fait-il de tels massacres dans les troupeaux ?

C'est une réaction physiologique. Au départ, il attaque pour se nourrir donc une bête suffit à le rassasier. Mais lors de l'attaque d'un troupeau, tous les animaux sont affolés et courent dans tous les sens. Cette situation de panique déclenche dans le cerveau du loup ce que l'on appelle le "surplus killing" ou « syndrome du poulailler », c'est-à-dire que tout ce qui bouge autour lui est une proie qu'il doit tuer.

Quels sont les moyens pour les éleveurs de se protéger ?

Il existe trois systèmes de protection efficaces qu'il faut, dans l'idéal, conjuguer. Premièrement un gardiennage quotidien du troupeau, deuxièmement un parc électrifié et troisièmement des chiens dits de protection.

Malheureusement, il arrive parfois que cela ne suffise pas, le dernier recours est alors l'autorisation par le département de tirs défensifs.

Qu'en est-il sur le plateau de Gavot ?

J'ai pu observer une meute composée au minimum de sept individus, elle se déplace dans un périmètre allant de Novel en passant par Lugin jusqu'à Larringes. Ici les loups ont gardé leur instinct de chasse car l'hiver ils sont obligés de continuer à chasser de la faune sauvage pour se nourrir. Ils peuvent alors descendre assez bas vers le lac à la recherche du petit gibier ayant fui la neige des hauteurs.



Quels projets pour la mobilité douce sur la commune ?

La communauté de communes-Pays d'Evian-Vallée d'Abondance invite chaque commune de son territoire à travailler sur son "plan vélo" pour créer un réseau de pistes cyclables intercommunal global et cohérent afin que chaque usager se sente en sécurité sur la route et puisse accéder facilement à la mobilité douce.

La municipalité de Saint-Paul

s'est récemment rapprochée de la commune de Bernex pour étudier la faisabilité d'une voie mixte de Bernex à l'X où le département serait maître d'ouvrage.

Une voie mixte mesure au minimum 3 mètres de large décomposés en 1.5 mètre pour les vélos et 1.5 mètre pour les piétons.

Ces aménagements améliorent la qualité de vie de chacun et

respectent l'environnement mais leur réalisation à un coût qui nécessite le concours de tous les acteurs territoriaux.



Retour en images

Cette année l'exposition d'été a accueilli trois artistes de talent ! La peintre **Ksenia Del Bono** et deux photographes animaliers émérites : **Jean-pierre Ducognon** et **Michel Bonneau**.



LINE BURQUIER championne du monde catégorie espoir de VTT

Ce fut une année de consécration pour notre jeune sportive de Saint-Paul, elle porte haut les couleurs de notre village !



La municipalité s'engage pour l'environnement !

Début septembre, la commune a reçu le label zéro pesticides suite à son plan d'entretien du stade de foot et du cimetière réalisé sans pesticides et avec l'utilisation d'un désherbeur thermique.



On a fait
la fête !

cette année dans les écoles
de la commune !



**FABULEUX CONCERT DE PÂQUES
DONNÉ PAR L'ECHO DE GAVOT
À LA GAVOTINE !**



Repas des anciens

Une centaine de convives se sont retrouvés pour un déjeuner festif organisé par le CCAS placé sous le signe des retrouvailles et de la bonne humeur ! Les participants ont apprécié ce délicieux repas et ont participé activement aux animations musicales et jeux présentés par Mickaël et son accordéon. Les chansons de Georges Michoud, comme les bonnes histoires de Gérard Curdy étaient aussi de la partie !

La sécheresse n'a pas eu raison de cet événement devenu emblématique de la plage. Cette année pas de feu d'artifices sur le lac de la Beunaz mais un spectacle pyrotechnique froid féérique qui a ravi toutes les générations ! Accompagné d'un concert puis d'un set de DJ, ce fut une grande fête ! Une soirée inoubliable à laquelle vous êtes venus nombreux !

**LES FEUX DU LAC
UNE SOIRÉE MAGIQUE !**



12 JUILLET 2022



Passage du

Tour de France

sur la commune !



VIE LOCALE

Les marchés
d'été 2022
un succès !

Dès le 15 mai, avec une météo au beau fixe, une buvette associative, une animation différente chaque dimanche de juillet et d'août et des commerçants fidèles, les marchés d'été « millésime 2022 » ont été une réussite.



Grand changement cette année pas de foire de printemps mais un week-end festif pour lancer la saison estivale ! Le samedi 14 mai, l'harmonie de l'Echo de Gavot démarre les festivités avec une soirée dansante à la Gavotine. De 16 h 30 jusque tard dans la nuit, la piste de danse s'est enflammée.

Le lendemain, le rendez-vous était donné à partir de 8 h sur la place de la mairie avec un grand marché de producteurs à l'initiative de la mairie et un vide-greniers organisé par la fédération Saint-Paul en Fête.

A partir du mois de juillet les animations se sont succédées, nous emmenant tour à tour en Bretagne, au moyen-âge ou encore au pays des enfants. Fin août, le forum intercommunal des associations a réuni pas moins de 22 associations de tout le plateau dans la cour de l'école du chef-lieu. Un record !

Deux ingrédients ont été essentiels au succès de ces marchés d'été : l'implication des associations du village pour tenir la buvette tous les dimanches et le conseiller municipal Denis Pinget, animateur né, qui a tenu le micro et assuré l'animation musicale toute la saison !

Merci à eux pour leur aide et leur implication et à l'année prochaine !



Le 15^e comice agricole : un événement exceptionnel !

Avec plus de 2000 visiteurs et 100 vaches en compétition, l'édition 2022 était une grande fête à ciel ouvert mettant à l'honneur notre beau terroir.

La synergie était parfaite entre l'association des jeunes agriculteurs du Plateau de Gavot, organisateur du concours inter-races, et la municipalité de Saint-Paul pour que cette journée du 4 septembre 2022 se passe sous les meilleurs auspices.

Petits et grands ont pu profiter toute la journée du marché des saveurs régionales, de l'atelier menuiserie des Bambins du Bois, de l'exposition sur les anciens métiers du lait et même goûter la tomme blanche fabriquée sur place par l'association Mémoire et Patrimoine.

Qu'elles soient de la race Abondance ou Montbéliarde, les vaches étaient les stars du jour et toutes en lice pour remporter LE titre de championne inter-races de la 15^e édition de ce concours. Elles étaient une centaine au

petit matin à arriver discrètement à Saint-Paul, elles ont été nettoyées, brossées, lustrées par leurs propriétaires puis elles ont commencé leur défilé sur le ring. Dès 10 h du matin il n'y en avait plus que pour Constance, Joyeuse, ou encore Myrtille. Finalement, c'est Offensive de Vinzier, une jolie Montbéliarde, qui en fin d'après-midi, remporta le prestigieux 1^{er} prix !



LES BALADES EN SCÈNE...

Un an après la Covid un concert plein d'espoir !

Une programmation musicale très variée qui laissait présager une soirée de « folie ». Après deux ans de crise sanitaire, l'association des Balades Acoustiques s'est remise à pied d'œuvre pour l'organisation de cette 12^e édition des balades en scène, le samedi 23 juillet 2022.



En hors-d'œuvre, la scène a accueilli le jeune groupe local « ROYZ ».

Ces jeunes Chablaisiens de la vallée d'Abondance ont littéralement mis la scène en feu, enchaînant leurs compositions pop-rock. Le public s'est laissé prendre et surprendre par cette énergie musicale, faisant oublier les méandres covidien de ces deux

dernières années.

Comme un retour en arrière, la soirée s'est poursuivie par un hommage au groupe « Police » et de son chanteur emblématique Sting. « Roxanne », « Englishman in New-York » ou encore « Message in a bottle » ont résonné sur



la place de la mairie de St Paul. Ce fut un karaoké géant, le public a chanté et dansé sur les tubes de ce groupe mythique de la fin des années 70 et début 80.

Enfin l'apothéose de cette soirée de réjouissances musicales, les années 80 ont été mises à l'honneur avec Mario, Émile et Jean-Louis, les trois membres du groupe Émile & Images. Trois musiciens talentueux et généreux, offrant au public leurs meilleurs tubes, « Maîtresse », « Capitaine abandonné », « Les démons de minuit » et bien d'autres tubes qui ont plongé ce public dans la nostalgie de son adolescence.

Gold et Images en un seul concert, que demander de plus ?

Ce fut une soirée follement réussie à en croire le sourire que tous les spectateurs arboraient sans pudeur. Les Balades Acoustiques ont promis de faire aussi bien voire mieux pour leur 13^e édition.

Rendez-vous en juillet 2023.

Célébration de la Fête nationale !



Cette année, il y eu du changement ! Pour leur première édition à l'espace Gavotine, les festivités de la Fête Nationale ont été un succès !

Le 15 juillet 2022 était une belle soirée d'été riche en événements : vide-greniers, concert de l'Echo de Gavot, défilé aux lampions et une superbe démonstration de pompe à bras de la part des Jeunes Sapeurs-Pompiers du canton d'Evian en costume d'époque !

La soirée s'est terminée par un très beau feu d'artifices tiré juste sous la Dent d'Oche, magique !

Laetitia Vignocchi nouvelle cheffe d'harmonie de l'Echo de Gavot

Professeure de musique et cheffe d'orchestre, Laetitia Vignocchi a repris les rênes d'un des plus vieux ensembles du plateau en janvier dernier. Très expérimentée, cette jeune femme dynamique a étudié la musique à Lyon au conservatoire et à l'université et a été formée à la direction d'orchestre par des chefs connus et reconnus. Elle nous livre quelques mots sur son nouveau poste : « L'écho de Gavot est une très belle harmonie, une très belle société, qui compte 70 musiciens, ce



qui est assez exceptionnel ! Toutes les générations s'y côtoient, dans le même esprit de travail, d'exigence et évidemment de convivialité, avec une Passion commune : la musique. Je suis très heureuse et fière de faire partie du voyage, et ferai mon maximum pour l'aider à évoluer, à se perfectionner, et surtout à continuer de se faire plaisir ».

20 ANS DE LA Fête de la Pomme

Cette année la fête de la pomme avait une saveur particulière, on fêtait ses 20 ans après deux années compliquées et quelque peu mornes à cause de la crise sanitaire. Cette année bas les masques, stop les pass et plus de stress. Les visiteurs ont été très nombreux et surtout heureux de retrouver la fête de la pomme telle qu'elle a toujours été : festive et gourmande !

Tout a commencé... avec une belle idée !

La 1^{re} fête de la pomme eut lieu le 19 octobre 2002. Elle était bien modeste : un pressoir, quelques parents et enfants sur la place de la mairie. Créée à l'initiative de Jean-Pierre BOUTHER, alors 2^e adjoint sous le mandat de Joseph DEFLON, cette manifestation avait une vocation pédagogique. Le 1^{er} nouveau verger communal venait d'être planté quelques années auparavant derrière l'actuelle salle des fêtes de la Gavotine. L'idée de Jean-Pierre BOUTHER était de transmettre aux élèves de l'école du chef-lieu cette culture des vergers en Pays de Gavot.



Ces plantations étaient tombées en désuétude dans les années 60 avec le développement de la société de consommation, mais les passionnés de nature et d'histoire ne les avaient pas oubliées. L'idée était simple, proposer des activités autour de la pomme avec la vente de pommes et d'arbres



fruitiers, la fabrication de cidre et dégustation de la chèvre, et des animations pour les enfants.

Alors il a fallu ramasser les pommes chez des habitants qui mettaient à disposition leur verger, aller chercher le complément chez des producteurs. (Chevrier, Orcier, etc.) A l'époque, c'était Monsieur André BURQUIER qui accueillait les participants autour de son pressoir pour fabriquer la première partie du jus de pomme la veille de la fête et pour le jour J des habitants avaient confié leur pressoir aux organisateurs. (Roland CURDY, Bernard LORIOT). Monsieur François BURQUIER avait préparé la chèvre longtemps à l'avance et les habitants avaient été sollicités pour déposer des bouteilles propres pour collecter le cidre.

Dès la première année, Rémy BAZEAU alors président de l'association des croqueurs de pommes, était présent avec son équipe pour identifier les pommes et animer une conférence sur la taille et l'entretien des arbres fruitiers.

Grâce à cette entente et à ce dynamisme apporté par les associations, les bénévoles et la commune, la première fête de la pomme a connu un franc succès et à encourager les organisateurs à développer cette manifestation pour les années suivantes.

Dès l'année 2003, l'association du VTT en Pays de Gavot participe à la deuxième édition de la fête de la pomme, et au fil des ans, pratiquement toutes les associations du village se sont associées à cet événement.

Depuis, la fête de la pomme a bien grandi, c'est aujourd'hui une manifestation d'envergure connue dans toute la région et qui tous les ans attire des visiteurs des quatre coins du Chablais !



POUR LA PETITE HISTOIRE... C'EST UNE HISTOIRE DE TERROIR !

Tout est lié pourrions-nous dire ! Qui se souvient de l'ancien temps comprendra...

Pas si vieille la fête de la pomme, elle est même dans la fleur de l'âge ! 20 ans ! Et pourtant, elle est déjà une tradition à Saint-Paul en Chablais et même ailleurs !

Une tradition qui regroupe aujourd'hui toutes les générations pour célébrer ce fruit si précieux à la vie du plateau de Gavot pendant des siècles : la pomme !

Tout commence par un souvenir... Avant, chaque ferme du Gavot possédait son verger au même titre que son potager. Ces quelques arbres, pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, plantés dans un coin avaient une importance capitale pour se nourrir au quotidien dans ce pays où l'on vivait en quasi autarcie. Les pommiers et certains poiriers avaient cet avantage d'être résistants au rude climat de la région.



Mais ces pommes ?

À quoi servaient-elles ?

« A faire du cidre pardi ! » D'ailleurs dans le langage populaire du Chablais l'expression « Boire du Gavot » signifie boire du cidre, c'est dire si la pomme est symbole du Plateau ! Mais on ne fait pas que du cidre par ici, ce fruit fait partie intégrante du terroir, on pourrait presque dire que « tout est bon dans la pomme ! ».

En effet, une fois le jus récolté, le moût servait à faire la gnole qui réchauffait les corps en hiver. Ce moût était aussi jeté au compost sur lequel, l'année suivante, de petits arbrisseaux pointaient le bout de leur nez. Alors, on faisait des greffes... Et HOP ! De nouvelles variétés voyaient le jour.

On récoltait aussi les pommes dites « à croquer » avec lesquelles, on confectionnait, des tartes, des compotes et surtout au moment de Noël : des rissoles. Ce fameux petit chausson de pâte feuilletée garni d'une farce aux pommes et aux poires dont chacun sur le plateau de Gavot possède une recette secrète.

Que de jolies choses ancrées dans les mémoires des anciens... Et bien ce sont toutes ces jolies choses que Saint-Paul en Chablais célèbre depuis 20 ans !





20 ANS *Ça se fête !*

Cet anniversaire a été un franc succès avec plus de 4000 visiteurs malgré un certain nombre d'événements sur les communes voisines. Retour sur une jolie journée d'automne.

11 tonnes de pommes pressées, plus de 4000 beignets aux pommes vendus, des centaines de litres de jus de pommes récoltés, 495 parts de tartes aux pommes dégustées, 1 nouveau broyeur à pédales, et 400 litres de jus de pomme stérilisés ! Ces chiffres mirobolants sont ceux de la fête de la pomme édition spéciale 20 ans !

Mais tout cela n'aurait pas été possible : sans l'implication de la toute nouvelle fédération d'associations "Saint-Paul en fête" qui a mobilisé plus de 180 bénévoles sur cet événement ; sans l'aide de la famille Meunier qui depuis

des années met à disposition son pressoir et contribue à la pressée dès le vendredi avant la fête et sans une étroite collaboration avec les services de la mairie.

En 2022, toute l'organisation de cette manifestation a poursuivi l'idée de conservation d'un patrimoine associée aux préoccupations écologiques actuelles ; c'est pour cette raison que pour cette édition des 20 ans, les bouteilles en plastique ont été abandonnées en grande partie au profit de bouteilles en verre réutilisables.

Encore merci à tous pour votre aide et votre dynamisme !



PORTRAIT

GEORGES MICHLOUD**L'HOMME QUI NE S'ARRÊTE JAMAIS****QUELQUES MOTS DE GEORGES MICHLOUD, EN TANT QU'ANCIEN MAIRE****Votre plus belle émotion de Maire ? "**

Sans hésiter, le mariage de nos filles. Mais en tant que Maire le partage des deuils des familles comporte aussi son lot d'émotions."

Une grande réussite ?

"Le forage des Faverges est celle que je retiens même s'il a sans doute été aussi le plus gros souci !"

Le plus joli raté ?

"Il y en a eu mais entre autres : l'instauration d'un sens unique au chef-lieu... A l'époque il ne durera que 8 jours !"

Autre chose ?

"J'aimerais mettre en avant, la chance que j'ai eu de participer à la structure du SIVOM. Le travail commun a dynamisé les 7 communes du plateau de GAVOT avec des réalisations marquantes : le Collège, un contrat de pays, des mesures fortes pour notre environnement. "
« Aussi pour conclure quelque chose d'important : un Maire seul ne peut rien faire ! J'ai eu la chance d'être entouré par des adjoints et un conseil municipal motivés. Des difficultés il y en a eu, bien sûr, mais jamais de "peaux de bananes ! »

Qui ne connaît pas cette figure incontournable de Saint-Paul en Chablais ? Personne... Georges Michoud est de ces personnages qui font et vivent les choses à fond.

Georges MICHLOUD recevra lors de la cérémonie des vœux, le 7 janvier prochain la médaille de maire honoraire pour son engagement auprès de la municipalité. Distinction bien méritée tant son implication dans la vie du village ne se limite pas à ses trois mandats de maire.

Président et vice-président du SIVOM pendant un temps, il a été aussi un membre actif de l'Harmonie l'Echo de Gavot, aujourd'hui il est président de l'association Mémoire et Patrimoine, il s'implique également dans les activités pastorales de la paroisse et chante au sein du chœur des Chants Poulans. Depuis 50 ans, il est partout : mairie, associations, paroisse...

Mais alors qu'est ce qui peut bien faire courir Georges MICHLOUD ? Difficile de donner une explication courte mais nul doute sur la conviction profonde que les gens sont faits pour vivre ensemble et que toutes les occasions sont bonnes pour les rassembler. La générosité chevillée au cœur en est une autre. Le soutien indéfectible de Josette, sa femme, qui assure l'intendance en toutes circonstances et permet à Georges d'aller et d'être tout le temps "à la rôde" y est également pour beaucoup.

Bref une vie d'engagement profond pour la collectivité, un engagement partagé à deux pour cultiver ce bien si précieux, le bien commun ! Il n'est fait ni d'or, ni de pierres précieuses mais de liens entre les gens.

Merci Georges pour ce don de soi. Merci Josette de nous le prêter si souvent.

LA BOUCHERIE COLLIARD : UNE HISTOIRE DE FAMILLE.

Contre vents et marées la boucherie-charcuterie Colliard sert ses clients depuis 75 ans !

Edouard COLLIARD et Berthe CHESSEL fraîchement mariés ouvrent leur boucherie-charcuterie en 1947 à Saint-Paul en Chablais. Située dans un premier temps sur la place de la mairie, elle déménage ensuite à son emplacement actuel dans un bâtiment plus fonctionnel voulu par Edouard COLLIARD. La famille s'agrandit et quelques années plus tard les deux fils du couple Max et François-Xavier viennent renforcer l'entreprise accompagnés de leur femmes Ginette et Francine qui viennent prêter main forte à Berthe COLLIARD au service.

François-Xavier reconnu à la fois pour ses qualités de charcutier - traiteur et Max toujours fidèle au poste, assurant aussi l'animation en ayant toujours « un mot pour rire » en servant les clients, sont les ingrédients essentiels de la réussite et de la longévité de l'entreprise.

Aujourd'hui de nombreux restaurants ainsi que des touristes sont les fidèles clients de cet établissement renommé dans la région.



PATRIMOINE

UN PATRIMOINE HISTORIQUE RECONNU !

Le 17 mars 2022 est à marquer d'une pierre blanche : en effet le maire de Saint-Paul présentait le dossier de candidature d'inscription de l'église aux monuments historiques devant la commission régionale de l'architecture et de patrimoine de la DRAC.

UN SITE DE PREMIER ORDRE DANS LE CHABLAIS

Après environ deux ans d'études et une préparation rigoureuse du dossier de présentation, une partie du patrimoine historique de Saint-Paul en Chablais est reconnue comme riche et exceptionnelle. Le bâtiment inscrit officiellement recèle des trésors du passé qui méritent l'attention de tous pour des restaurations dans les règles. L'inscription aux Monuments Historiques permettra une véritable valorisation culturelle et surtout une poursuite des recherches sur le site. Mais aussi d'obtenir des subventions lors de travaux de restauration ou d'entretien et de créer un espace architectural protégé autour du site afin de préserver son environnement immédiat.

L'ÉGLISE ET SA FRESQUE

L'église de Saint-Paul en Chablais est mentionnée pour la première fois en 1107 dans une bulle papale. Pendant deux siècles les familles Bex, Faucigny et enfin Blonay se succèdent à la tête de ce territoire. Ce sont les Blonay qui

firent évoluer le site en décidant de faire de l'église de Saint-Paul une nécropole familiale en créant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des chapelles, signes de leur influence et de leur dévotion.

C'est justement la découverte de l'une d'elles qui fait de l'église un cas unique. C'est lors de travaux de conservation de la fresque extérieure en 2020 que Séverine Haberer, restauratrice-conservatrice d'art, met au jour une autre fresque peinte en effet miroir à l'intérieur du bâtiment, représentant le couronnement de la vierge. D'une qualité remarquable tant par les matériaux utilisés pour sa réalisation que par sa composition, elle est datée du milieu du XIV^{ème} siècle.

Cette peinture murale après étude revêt une importance majeure au niveau artistique car elle est à ce jour le seul exemple de scène où la vierge est agenouillée sur le même plan que le Christ dans l'espace religieux savoyard.

Cette reconnaissance officielle est un encouragement pour la mairie qui a constitué le dossier en collaboration avec l'Association Mémoire et Patrimoine, Sidonie BOCHATON pour la partie scienti-

fique et tous ceux qui ont à cœur, comme l'académie chablaisienne, de protéger et faire connaître le patrimoine savoyard.

LA VISITE DU CLOCHER À BULBE, UN SUCCÈS EN 2022 !

10 ans déjà ! Voilà 10 ans que Saint-Paul a retrouvé son clocher à bulbe et 10 ans que l'association Mémoire & Patrimoine propose une visite guidée gratuite du lieu tous les mardis soir des mois de juillet et août.

Cette année, les visites ont attiré de nombreux visiteurs. la mairie salue particulièrement Jacques Bessette et Alain Marmoitton qui de façon continue et bénévole ont guidé les visites: un public en vacances mais aussi des habitants de Saint-Paul et des communes proches sont venus s'intéresser à notre patrimoine.



FOCUS

Journées Européennes du Patrimoine

LA VIE EXTRAORDINAIRE

D'ISABELLE DE BEX!



Pour son 3^e roman, Sidonie BOCHATON, historienne et archéologue médiéviste, a choisi de mettre en lumière l'histoire de Saint-Paul en Chablais à travers le destin hors du commun d'une importante dame du XII^e siècle : Isabelle de Bex. Rencontre avec l'auteure.

POURQUOI S'INTÉRESSER À L'HISTOIRE DE SAINT-PAUL EN CHABLAIS? QU'A DE PARTICULIER CE VILLAGE?

Saint-Paul était autrefois le centre d'une importante seigneurie médiévale et moderne qui comprenait également Bernex et Maxilly. Les Blonay l'ont dirigée pendant un peu plus de cinq siècles. Grâce à leurs archives familiales qui sont bien conservées, l'histoire de Saint-Paul est relativement bien connue. Et puis, il y avait aussi un prieuré à Saint-Paul.

QUI ÉTAIT ISABELLE DE BEX?

Isabelle venait d'une famille de la grande noblesse chablaisienne, mais on ignore le nom de ses parents. Au moment de son mariage avec Guillaume de Blonay, elle reçoit très certainement la seigneurie de Saint-Paul en dot, qu'elle conserve jusqu'à sa mort vers 1246. Elle était donc seigneuresse de Saint-Paul.

EN QUOI EST-ELLE UN PERSONNAGE HISTORIQUE IMPORTANT?

C'est Isabelle qui permet aux Blonay de s'installer en pays de Gavot, au moment de son mariage avec Guillaume de Blonay. Leur union assure la postérité de cette famille tant en Chablais qu'en terre de Vaud. Par ailleurs, on sait désormais que c'est Isabelle, avec son époux ou seule à la suite de son décès, qui fonde le prieuré bénédictin Saint-Paul vers 1200.

CE LIVRE EST-IL UNE DÉCOUVERTE DU MOYEN ÂGE POUR LE GRAND PUBLIC?

Oui! Grâce au roman, on découvre la vie quotidienne au Moyen Âge, mais aussi l'histoire de la région lémanique et en particulier la vie des femmes et des enfants de la noblesse. Il s'agit pour moi de transmettre largement et simplement mes connaissances sur la Savoie médiévale.

Y A-T-IL UN LIEN ENTRE CE NOUVEAU ROMAN ET LES DEUX PRÉCÉDENTS?

Ce troisième roman se déroule avant l'intrigue du Prieur de Meillerie. Bien sûr, on y croise certains personnages bien connus de mon lectorat, telle Alésie de Lugrin, voisine et confidente d'Isabelle de Bex, mais aussi le prieur Gueric de Meillerie, le prince Pierre de Savoie, et bien d'autres!



A LA DÉCOUVERTE DE SAINT-PAUL!

Saint-Paul au Moyen-Âge : sur les traces des Blonay, voici le nom de la nouvelle visite guidée du village créée par la CC-PEVA. Prieuré, maisons fortes, prison, château fort ou encore gibet de Forchex ; tous ces lieux présents sur la commune nous livrent des indices sur la vie de Saint-Paul à l'époque médiévale. Un véritable voyage dans le temps qui a connu un franc succès cet été et aux Journées Européennes du Patrimoine.



VIE SCOLAIRE



LE VERGER CONSERVATOIRE : PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ANNÉE 2022.

La plantation du verger communal de variétés locales d'arbres à hautes-tiges, a été une véritable source d'inspiration pour les enseignants et a permis un heureux rapprochement entre les générations.

Au programme de cette année scolaire, le travail autour des arbres, emmenés par l'équipe enseignante de l'école du chef-lieu et l'association Vergers en Gavot. Autour de ce duo, les équipes communales et intercommunales, avec le support de l'enseignante en charge de l'enseignement numérique pour le secteur. Plusieurs actions ont eu lieu au cours de l'année : découverte du verger, pressée de jus de pommes, parrainage par des "anciens", création de jeux, recettes, comptines autour du verger par les enfants, création d'un parcours de visite ludique via des QR codes qui donnent accès à toute une documentation sur ce verger et les arbres qui le composent. Le jour de l'inauguration du verger, les enfants des écoles et les anciens du village ont parrainé neuf des soixante-dix arbres qui composent le verger. Les parrains et marraines, à savoir : Soizic BECRET, Georges MICHOU, Claude et Germaine BURNET, Gérard LESEIGNEUR, Pierre CABOTTE, Daniel DUFOUR, Gilbert BIRRAUD, André BLANC, ont été choisis pour leur implication dans la préservation du patrimoine de la commune.

NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE

Dès le mois d'avril 2022 le prestataire « 1001 repas » a augmenté ses tarifs en raison de l'augmentation du prix des matières premières ; la municipalité avait choisi de ne pas impacter les familles en cours d'année, voici les nouveaux tarifs au 01/09/2022, le quotient familial (QF) a été conservé :

- 4,30 € / repas si QF < 900 €
- 5,20 € / repas si 900 € < QF < 1800 €
- 5,50 € si QF > 1800 €

Pour les familles apportant un panier en raison d'une allergie alimentaire et prescrit dans le cadre d'un PAI (protocole d'accueil individualisé), le tarif est de 2,10 €/jour, correspondant au tarif de la garderie (temps du midi).

Une équipe qui veille sur vos enfants



Comme tous les ans on fait le point !

Le 31 août dernier, était le jour de pré-rentrée pour l'équipe enseignante de la commune, ainsi que pour le personnel de la mairie en charge de l'école (agents, aide maternelle, cantine, garderie,). Les élus les ont accueillis dans la salle du conseil pour rencontrer les nouveaux arrivants mais aussi pour les informer des nouveautés de la rentrée. Les deux bénévoles d'aide aux devoirs, aide précieuse pour les parents, ont été chaleureusement remerciées pour le soutien qu'elles apportent aux élèves. Ce moment convivial a permis de lancer l'année scolaire sereinement.

RENTRÉE 2022 :

J eudi 1^{er} septembre, les élèves ont repris le chemin de l'école, fini les masques ! On pouvait voir le sourire sur les visages mais aussi quelques pleurs pour les plus petits. Ce sont trente et un enfants nés en 2019 qui ont fait leur rentrée en petite section de maternelle ! Un chiffre en nette augmentation, au total l'école du chef-lieu compte 244 élèves, c'est douze de plus que l'an passé. Au vu des effectifs, une demande d'ouverture de classe sera nécessaire pour la prochaine rentrée 2023/2024.



LES NOUVEAUTÉS

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES



La mairie continue son plan d'équipement informatique des écoles.

Au total, trois ordinateurs portables pour l'école des Faverges mais également huit postes pour les enseignantes du chef-lieu et cinq Chromebooks supplémentaires pour les élèves ont été achetés, cet investissement d'un montant de 8 965 € est subventionné à hauteur de

50 % par l'état dans le cadre du PLAN DE RELANCE « socle numérique ».

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE DU CHEF-LIEU EN CHIFFRES

9 classes

244 élèves pour **185** familles

11 enseignant-e-s

3 agents aide maternelle
entretien des locaux-services périscolaires

5 agents services périscolaires-entretien des locaux

2 bénévoles aide aux devoirs

BIENVENUE AUX NOUVEAUX !

Enseignant-e-s :

Mme Julie BAS (PS/MS),

Mme Véronique MATHON (CP/CE1),

M. Pierre BANCOURT (CE1/CE2),

Mme Clara FANTINI (CE2/CM1),

Mme Claire FREZIER-MUDRY (CM2).

Agent :

Mme Christine LAHUTTE vient compléter l'équipe en charge de la garderie, de la cantine et du nettoyage.

DÉJEUNER EN PAIX !

Depuis la rentrée, afin que le déjeuner se déroule dans le calme, la municipalité a investi dans l'installation de panneaux insonorisants dits piège à sons. Réduisant considérablement le bruit dans le réfectoire, la pause méridienne est devenue un moment agréable de partage. > Coût : 7000 €



UNE BONNE SIESTE ET ÇA REPART !

Au moins d'août dernier, l'entreprise Plumet a remplacé les deux hublots de la salle de sieste par des menuiseries s'intégrant à la forme existante permettant ainsi l'ouverture des fenêtres et donc la ventilation naturelle de cette pièce pour le bien-être des enfants.

> Coût changement des huisseries : 1670 €



Cette année la mairie a aussi investi dans l'achat de nouveaux lits, permettant un gain de place pour que tous les enfants puissent faire leur sieste dans les meilleures conditions.

> Coût : 6303 €



Penser l'école de demain

La municipalité souhaite depuis plusieurs années améliorer la qualité de vie des écoliers du chef-lieu en termes de sécurité et d'espace. Après plusieurs années de travail voici les premières informations officielles concernant ce projet d'envergure.

Le 27 septembre 2022 est une date clé, le conseil municipal s'est réuni en séance privée pour décider de la suite du projet "école" et étudier les différentes propositions qui lui ont été faites par différents cabinets d'architecture après l'appel d'offre public.

Une proposition a été retenue pour sa cohérence entre les besoins de l'école et les moyens financiers qui peuvent être engagés.

LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX SONT :

- L'accessibilité avec une mise aux normes ERP,
- L'intégration du réfectoire au bâtiment principal,
- L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment.
- La création de 4 nouvelles classes.

Ce projet répond aussi au besoin d'espace supplémentaire pour accueillir les nouveaux enfants de la commune. Grâce à ces aménagements quatre nouvelles classes seront créées : deux en maternelle et deux en élémentaire ; l'espace extérieur sera agrandi et le stationnement et la circulation seront optimisés.

Cette solution choisie par les élus est plus modeste que les scénarii précédemment étudiés mais permet d'optimiser les surfaces existantes au maximum sans créer de nouveau bâtiment suivant ainsi un coût raisonné.

Ce projet « école » plus abordable représente néanmoins une part considérable dans le budget communal et nous aurons besoin de recourir à l'emprunt et de faire appel à diverses subventions publiques.

VIE SOCIALE

UN NOUVEAU MÉDECIN À SAINT-PAUL !

Le docteur SOUBEYRAN quittera son cabinet au mois de juin 2023 pour une retraite bien méritée. Mais pas de panique ! Il va être remplacé progressivement par un nouveau médecin le docteur Anne-Sophie JEANVOINE.

Après 10 ans d'exercice en tant qu'infirmière, Anne-Sophie JEANVOINE se forme pour devenir médecin et part pour des missions humanitaires en Afrique durant 5 ans. De retour, elle exerce en service de médecine du travail et en cabinet avec une expérience en pédiatrie en tant que médecin de crèche. Nous lui souhaitons la bienvenue !

APPRENDRE LES GESTES DE PREMIERS SECOURS !



Il faut prévenir plutôt que guérir, dès le plus jeune âge apprendre les gestes sauvent et repérer les dangers ça compte ! Pendant 3 jours à la fin du mois de juin les animatrices de la Croix Rouge de Thonon-les-Bains étaient à l'école de Saint-Paul. Les élèves, tous niveaux confondus, ont été sensibilisés aux dangers de la maison (prises électriques, casserole chaude). Ils ont aussi appris la bonne conduite à tenir s'ils se trouvent avec un adulte et que celui-ci a un accident ou fait un malaise, comme appeler le 112.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR...



Madame COSSON figure emblématique de l'éducation nationale sur notre territoire a pris sa retraite au mois de juin dernier. À cette occasion madame REBET, inspectrice, a organisé un vin d'honneur pour la remercier de son implication et lui souhaiter le meilleur pour les années à venir.

Installée depuis 1994 à Saint-Paul en Chablais, elle occupe tout d'abord le poste de directrice de l'école de Chevenoz puis Thollon-les-Mémises et enfin Bernex. Mais c'est en tant que conseillère pédagogique à l'inspection académique qu'à Saint-Paul que nous la connaissons le mieux. Depuis 2007, elle s'occupait du suivi de quarante-huit écoles primaires sur le secteur du Chablais avec comme spécialité informatique et mathématiques. Chevalier des Palmes académiques, c'est après quarante ans au service de l'éducation de nos bambins que Madame COSSON entame l'écriture d'une page de sa vie. Très impliquée dans la vie locale, elle est depuis de nombreuses années musicienne à l'Echo de Gavot, nous sommes certains qu'elle saura profiter au mieux de cette retraite bien méritée ! Encore merci et adieu Madame la professeure...



Le centre de loisirs du Gavot au service des familles.

La coopération intercommunale des 7 communes du plateau a permis de maintenir ce service indispensable aux familles.

UN DÉMÉNAGEMENT DE VINZIER AU CHEF-LIEU DE SAINT-PAUL RÉUSSI

La salle des fêtes de Vinzier ne pouvant plus accueillir le centre de loisirs des communes du Plateau de Gavot, la décision a été prise de le déplacer sur la commune de Saint-Paul. Depuis le 2 mars 2022, l'accueil de loisirs est opérationnel et a investi une partie des locaux de l'école du chef-lieu. Ces espaces mis à disposition par l'école le seront pour une durée approximative de 18 mois.



DES LOCAUX ADAPTÉS AUX ENFANTS

Le déménagement s'est déroulé fin février 2022. Les points forts de ce nouvel emplacement sont nombreux. Une cour intégrée au bâtiment donc plus sécurisée,

une pièce pour chaque groupe d'âge, plus d'espace pour le rangement du matériel et un accès rapide, facile et sécurisé vers les équipements. Conformément à la réglementation concernant les accueils collectifs de mineurs, avant d'accueillir les enfants, il a été nécessaire de faire des travaux au sein des locaux pour les mettre aux normes recommandées, pour un investissement de 4 700 euros. Ces investissements ont été pensés pour offrir un environnement propice à l'épanouissement des enfants. Mais la question d'un lieu pérenne pour le centre de loisirs reste toujours posée

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Une trentaine d'enfants ont été accueillis dès l'ouverture, l'équipe d'animateurs de Léo Lagrange avait tout prévu. Au programme, un temps de réflexion avec les enfants sur les activités du jour, des jeux sportifs, des histoires, du jardinage.

Il regroupe 4 groupes d'activités dans des locaux dédiés, au profit des 3 à 5 ans, des 6 à 8 ans, des 9 à 12 ans et des jeunes de 13 à 17 ans pendant les



vacances scolaires uniquement. Le plus de l'année 2022, le centre a été ouvert pendant tout l'été !

UN VÉRITABLE ENGAGEMENT DES MUNICIPALITÉS

Les activités du centre de loisirs sont assurées depuis janvier 2021 par l'association nationale d'éducation populaire Léo-Lagrange Centre-Est. Comptant une directrice et trois animateurs, il est porté par les sept communes de Saint-Paul, Vinzier, Féternes, Larringes, Champanges, Bernex et Thollon-les-Mémises dans le cadre d'un marché public.

La mise au point de nouveaux tarifs visant à mieux prendre en compte les niveaux de revenu des familles a été mis en place dès la rentrée de septembre 2022.

La mutualisation des coûts, la réflexion sur des locaux pérennes, la question du nombre d'enfants accueillis dans un territoire en plein développement, sont autant de thèmes que les élus du plateau souhaitent faire avancer.

LOISIRS



La bibliothèque du Gavot : une porte ouverte sur la culture

Cette bibliothèque qui parfois semble bien cachée pour les non-initiés est un véritable lieu de partage et de culture pour tous. Isabelle Heuzey, responsable de la bibliothèque, aidée par dix bénévoles, veille à ce que la lecture devienne un plaisir pour les plus jeunes, qu'elle soit plus aisée pour les plus âgés et surtout à ce que l'on s'ouvre sur le monde !

Cet engagement se traduit chaque année par un riche programme d'animations et des partenariats solides avec diverses associations. Ainsi, à la bibliothèque du Gavot, tout au long de l'année les plus petits viennent écouter des histoires (avec l'association Lire et Faire Lire et/ou les histoires d'Isa) ou encore découvrir l'univers de la musique avec les séances d'Éveil musical proposées en collaboration avec l'école de musique Neige et Soleil ; il y a également des ateliers

créatifs en fonction de la saison. Pour les plus grands, les "partages littéraires" sont l'occasion d'échanger autour d'un café sur les lectures en cours ou un écrivain et parfois même de rencontrer des auteurs. L'année 2022 fut synonyme de nouveautés car à l'initiative d'Isabelle et avec le soutien de la mairie, le Château de Blonay a accueilli la troupe de théâtre Oncion pour deux représentations exceptionnelles, qui furent un véritable succès.

Isabelle et les bénévoles mettent toute leur énergie pour que la bibliothèque soit un lieu ouvert où chacun peut partager avec d'autres le plaisir de ses lectures. Chaque animation propose un lien avec les nombreux ouvrages disponibles : une véritable porte ouverte sur la culture au travers du livre.



LES BÉNÉVOLES :

Au nombre de 10, ils participent au bon fonctionnement de la bibliothèque à hauteur de 50 heures par mois. Merci à : Jean-Paul Duparc, Céline Blondel, Marie-Brigitte Baratay, Marie-France Perrimond, Patricia Charlat, Isabelle Collignon, Sindy Beetschen, Annie Deflon, Véronique Gatouillat pour leur implication dans ce beau projet culturel sur le plateau de Gavot

ISABELLE est riche d'un parcours professionnel d'une grande diversité. Sa motivation : répondre le mieux possible aux besoins des adhérents. N'hésitez pas à lui faire part de vos souhaits !

LA BIBLI EN CHIFFRES

12 558 ouvrages sont à la disposition du public, moitié jeunesse, moitié adulte, et pour une lecture plus aisée **360 romans en Large Vision**, c'est-à-dire imprimés en gros caractères.

QUI VIENT À LA BIBLIOTHÈQUE ?
(Chiffres de 2021)

- de 18 ans : **55%**

-de 18 à 69 ans : **35%**

- + de 70 ans : **10%**

101 nouvelles inscriptions en 2020

181 nouvelles inscriptions en 2021

210 nouvelles inscriptions en 2022

LE PETIT PLUS

Avec votre adhésion à la bibliothèque du Gavot vous avez accès à e-médi@s. Ceux sont des ressources numériques de Savoie Biblio bibliothèque départementale : livres numériques, presse en ligne, films et formations sont à portée de clic !

UNE ÉCRIVAINNE À LYONNET !

Le saviez-vous ? Saint-Paul abrite une jeune auteure pleine de surprises et de créativité.

Lucile Rodrigues Lelamer vient de publier cet été son second opus mettant en scène son personnage phare Tiffany, l'Elue.

L'idée d'écrire cette histoire lui est venue alors qu'elle travaillait dans une usine et qu'un inconnu est venu lui adresser la parole, lui demander si sa famille allait bien tout en donnant des détails sur sa vie comme s'il la connaissait depuis longtemps. De cette étrange rencontre est née une fiction fantastique dont seule Lucile détient le secret, en effet, elle s'est inspirée de certaines parties de sa vie pour rendre le livre plus réaliste.



HISTOIRE LOCALE

Une histoire du pays

Un jour de liesse !

Voici ce qui se passe quand Georges Michoud relate les souvenirs de sa maman Marie-Louise. Nous avons droit à une histoire inédite du Saint-Paul d'antan qui pourrait presque commencer par la célèbre phrase, " Il était une fois..."

Le dimanche 13 mai 1945 fut un jour de liesse à Saint-Paul. Cette fête faisait suite à l'armistice signé le 8 mai mettant fin à la seconde Guerre Mondiale.

Après cinq années de privations et d'actes d'exactions, rien d'étonnant que nos aînés eurent envie de faire la fête... Même si la Haute-Savoie avait été libérée quelques mois auparavant à la mi-août 1944 par le réseau de la résistance.

Ce 13 mai, le Chef-lieu fut envahi de ses habitants d'une manière spontanée. On ignore qui fut à l'organisation de ce rassemblement festif... La mairie ? Le bouche-à-oreille ? Le garde champêtre tambour battant ? Quelque chose de semblable car la fanfare contribua aux festivités tout comme nos "compatriotes accordéonistes" Albert Blanc et Alexandre Raymond ! Le clocher a sonné et fait hautement symbolique : un drapeau tricolore fut posé à son sommet ! C'était Monsieur Binetruy (plombier de formation) qui réussit cet exploit, recueillant ainsi les applaudissements de la foule. Ce niçois en vacances chez Bouchex, chez sa belle-sœur et son beau-frère, Elise et César Michoud, avait épousé une fille Dupraux de Bénand à Bernex.

Vous l'aurez compris, ce jour-là on a dansé, chanté... les cinq bistrotts du Chef-Lieu étaient bondés !

Quelques familles n'avaient pas le cœur à la fête : un soldat et trois

échanges qu'il y a eu entre les gens du plateau de Gavot et les gens du bord du lac. Légumes, charcuterie, fromages pour les uns et vêtements et poissons pour les autres.



résistants sont inscrits au monument aux morts... On attendait aussi le retour des prisonniers en Allemagne depuis 5 ans.

Durant ce conflit mondial, un couvre-feu fut établi, une angoisse constante s'installa et l'on manquait de tout. Le marché noir allait bon train mais ce qu'il faut retenir ce sont les heureux

Aujourd'hui, des jours de fête nous en avons souvent, alors n'oublions pas notre chance de vivre en paix... toute relative.

Robert COLLIARD,

le doyen fête ses 96 ans !

"Une vie,
ça passe si vite !"



“ Je suis né ici : c'est une femme de Poëse qui faisait un peu sage-femme qui m'a mis au monde, juste à côté de la salle du bistrot parce qu'ici c'était le Café des Voyageurs : les boucles pour attacher les chevaux et le panneau publicitaire sont restés longtemps à la vue de tout le monde.

Dans cette pièce à côté des huit tables trônait le grand fourneau et chaque samedi et dimanche soir il y avait l'accordéon mais jusqu'à minuit car très souvent, montait un gendarme à pied d'Evian et il nous fallait plier en vitesse !

Comme tous les gamins de l'époque, je suis allé à l'école écouter l'instituteur Monsieur BAIN, mais je n'ai pas voulu aller au certificat d'étude ni servir la messe ; un jour de procession, le vicaire m'a d'ailleurs couru après mais sans me rattraper. Pour la communion, j'étais le seul en culotte courte : ma mère disait que les grands pantalons ça faisait gamin de la ville et mauvais genre.

Très jeune, j'ai dû atteler les bœufs pour les travaux et j'ai d'ailleurs acheté une faucheuse à deux chevaux sur laquelle j'avais par la suite adapté un moteur. Ah les bœufs...fallait pas être pressé, on a vendu les derniers en 1942, réquisitionnés par un thollongand pour la viande : c'était la guerre...

Le café des voyageurs a fermé en 1939... mais il y en restait beaucoup dans la commune !

Robert COLLIARD a fêté le 16 octobre ses 96 ans !

Une vie passée dans sa maison de « Chez les Laurent », une maison qu'il n'a quitté qu'une année, le temps du régiment en Allemagne.

Juste après sa courte sieste et sa grande promenade (3 km à pied), Robert s'assoit à table et fait dérouler sa vie sans se presser...

Blanc, rouge et limonade...

En sortant des bois de Cuire, il y avait "La jeune France" dont on peut voir sur la droite la remise à diligence puis "Chez Baguin" qui était un autre bistrot. Notre concurrent d'en face "Chez Chevallay" dit Cavale, à la Fouly, le café des promeneurs ; à Lyonnet, "le Soleil Levant" et ses célèbres omelettes ; au Chef-lieu on pouvait passer après un enterrement de « Chez la Mentine » à « Chez Maurice à Jasmin » puis « Chez Roger », puis « Chez la Tenne à Polyte » puis « Chez Francis à Manale », le Chablais (Chez Arthur où on devine la pancarte) puis « Chez Drien » Vers le Four et aussi au « Café de ». Mais cela sans compter les bistrots de Sur le Crêt, à la Beunaz et « Chez la Nine » aux Faverges, de « Chez Sissi » Chez Bochet et j'oublie encore ceux de Chez Thiollay. Partout on recevait le vin en tonneaux et on servait

La vie à la Ferme

Pommes de terre, betteraves, blé, orge et surtout les foins : même pour quelques vaches il y avait toujours beaucoup de travail. On allait faire le cidre à Cumilly : il y avait un grand pressoir avec une pierre qui écrasait le fruit, actionnée par un cheval : on mettait un sac sur la tête de la bête pour qu'il n'attrape pas le tournis. Pour l'huile, on cultivait l'oeillette qu'on emmenait au moulin de Champanges.

Il fallait économiser : pour faire un aqueduc pour traverser un champ, j'ai vu les Anciens aller déterrer de grandes pierres dans le Fayet et les amener accrochées sous la longe du char à bœuf...

La petite exploitation agricole : tel a été mon boulot puisqu'en 1946, à mon retour du régiment en Allemagne, j'ai décidé de rentrer à la Cachat.

À la Cachat. À pied !

Il me fallait 45 minutes pour descendre et une heure pour monter à pied du boulot. J'étais « au vrac » : il me fallait prendre 4 bouteilles par main pour les mettre en caisse et le soir, même si on avait des écorchures aux mains, je devais traire les vaches en arrivant : le lait nous cuisait les doigts. Maurice de Copsy, CHANTON et moi, nous avons acheté un car, d'une capacité de 14 places : un Renuy Schneider pour aller à l'usine. On avait le car mais pas de permis, pas même de voiture !

Nous avons pris 6 leçons auprès de l'école Mollier à Thonon et nous avons eu le permis. C'est ainsi qu'à tour de rôle nous conduisions nos collègues au boulot, tout en occupant notre poste à l'usine. Puis un Bochaton de Champanges a créé un service régulier de ramassage.

J'étais affecté à la Cachat à l'étiquetage des bouteilles et j'étais le dernier à passer d'Evian à Amphion. Côté vie, double actif avec le travail de nuit était pénible mais nous avions envie de réussir et une paie régulière ; c'est ainsi que j'ai pu acheter un tracteur, un 137 Mac Kormick neuf. Quel plaisir de ne plus avoir à atteler les bœufs mais on allait quand même à la fruitière de Chez Thiollay à pied, la boille sur le dos ! Parmi les bons souvenirs, l'achat de ma première moto, une « Money Goyon », c'est « Louis à Louison » qui m'avait prêté les sous et sans intérêts ! Je me souviens encore de l'odeur des billets qu'il est allé chercher près de la cave !

Mon mariage s'est déroulé en 1955, une belle noce à l'ancienne dans la salle du bistrot. J'ai eu 3 enfants, 7 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants : une vraie tribu !



Une vie c'est si court !

J'ai vu arriver l'électricité, partir les lampes à pétrole, les bœufs disparaître, la bénédiction des maisons avec curé et hottes dans lesquelles on mettait un peu de légumes et du fromage. Dans les champs désormais plus de blé, plus de betteraves, mais des télévisions, des radios partout et maintenant on voit des gens si pressés qu'ils ont fait disparaître les bistrots pour aller se coller la tête dans un ordinateur ou derrière un téléphone. C'est la vie actuelle... Et je dois aller voir ma femme, la Dédé, à Vacheresse...

”

Ne pas oublier...

Cet automne fut placé sous l'égide du devoir de mémoire et de la transmission aux jeunes générations de notre histoire.

Le 24 septembre



nouveau porte-drapeau de l'association et un hommage a été rendu aux défunts.

Monsieur Le Maire dans son discours a rappelé la mémoire de ces huit années de guerre avec cinquante-cinq appelés pour notre commune.

Roger Michoud et le conseiller Christian Podevin ont été à l'initiative de cette émouvante cérémonie.

L'Union des anciens combattants et l'Association des Anciens d'Afrique du Nord ont commémoré le 40^e anniversaire de la section de Saint-Paul en Chablais.

À cette occasion, Benjamin Burquier, 22 ans, a été intronisé

Le 11 novembre

Vous étiez nombreux à venir commémorer la mémoire des anciens combattants.

Rassemblés autour du monument aux morts fraîchement embelli pour ses 100 ans, les enfants des écoles avec leurs chants et la lecture de témoignages de soldats, les pompiers et l'harmonie de l'Écho de Gavot ont participé activement à cette cérémonie et ont rendu un très bel hommage aux appelés du village qui ne sont jamais revenus.



Ces deux moments furent d'une grande émotion.

VUE DE L'INTÉRIEUR

L'actualité des services
de la mairie



BENOÎT NONNE

Directeur Général des Services (DGS)

Benoît a posé ses valises depuis maintenant un an dans notre commune. N'étant pas du Gavot (personne n'est parfait), un temps d'adaptation a été nécessaire pour prendre pleinement possession de son poste.

Issu d'une formation en lien avec les métiers de l'animation, Benoît a gravi les échelons pour découvrir les nombreux domaines de la fonction publique territoriale. Après un premier poste de direction sur la commune de Gaillard en tant que responsable du secteur jeunesse, Benoît a passé 8 ans en tant que directeur du syndicat intercommunal à l'enfance et la jeunesse sur les communes de Sciez, Anthy et Margencel.

Titulaire d'une licence de management des collectivités territoriales, sa grande motivation pour prendre ce poste de Directeur Générale des Services fut la volonté de découvrir un territoire empreint d'histoire et de traditions ainsi que de se forger une solide expérience en prenant en charge l'ensemble des problématiques d'une commune de 2 600 habitants.

Volontaire et investi Benoît s'engage à être au soutien des salariés et des élus. Pour lui, ce poste d'encadrant se doit d'accompagner la commune dans son évolution toujours croissante dont les enjeux d'urbanisme et démographique se rapprochent des villes moyennes.



MARYLINE LEIÈVRE

Agent d'accueil

Maryline arrive de sa Lorraine natale où elle était secrétaire de direction dans une entreprise de vente de matériel d'imprimerie durant une trentaine d'années.

Elle s'installe à Saint-Paul il y a 4 ans.

Arrivée le 1^{er} avril dernier, Maryline n'a rien d'un poisson !

Elle travaille à la mairie en tant qu'agent d'accueil.

Ce qu'elle apprécie sur le poste, voir du monde, la diversité des tâches mais aussi et surtout "faire connaissance avec les habitants de Saint Paul qu'elle ne connaissait pas auparavant.

Au quotidien, elle vous répond sur les questions d'Etat civil, locations de salle, accueil périscolaire et vous oriente sur toute question.



Bon vent Brigitte !

Le 26 août dernier la mairie a salué le départ en retraite de Brigitte Ducret.

Brigitte qui avait commencé sa carrière à l'école des Faverges en remplaçant sa belle-maman. Aujourd'hui elle transmet le flambeau à sa remplaçante Céline Peillex en lui offrant LA bassine de sa belle-mère avec laquelle, elle a, elle-même, travaillé pendant tant d'années.

Ce qui lui manquera le plus ? Les enfants qu'elle surveillait à la cantine.

Encore merci pour ces 34 ans de service !

VIE PRATIQUE

La mairie à votre service.

ÉTAT CIVIL

Où faire refaire ma carte d'identité ou mon passeport ?

Il faut se rendre dans une mairie agréée. Les plus proches sont Thonon, Evian, Abondance, Perrignier ou encore Douvaine. Au préalable, il faudra prendre un rendez-vous en ligne sur le site [rendezvousonline.fr](https://www.rendezvousonline.fr). La mairie délivre toujours les formulaires de demande de pièce d'identité en version papier.

Quelle est la procédure pour faire légaliser ma signature ?

Il faut venir en personne en mairie pour parapher et signer votre document devant un agent assermenté officier d'état-civil afin qu'il puisse légaliser votre signature. En plus, il faudra vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif d'adresse sur la commune.

Comment puis-je obtenir une attestation de domicile ?

Il faut venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

SOCIAL

Quelle est la marche à suivre pour effectuer une demande de logement social ?

Attention ! Rien ne se décide directement en mairie !

Il faut se rendre sur le site :

demande-logement-social.gouv.fr et déposer une demande en ligne.

Si vous respectez toutes les conditions pour pouvoir bénéficier d'un logement social, vous apparaîtrez sur la liste dès qu'un logement se libèrera et serez avisé par HAUTE-SAVOIE Habitat.

Pour vous faciliter la vie, voici quelques infos pratiques pour vos démarches administratives.



EAU POTABLE

Pour une demande d'abonnement, une demande de résiliation et tout autre demande concernant les factures ?

Il faut prendre contact avec la CC-PEVA qui a la compétence eau potable depuis le 1^{er} Janvier 2021.

Email : accueil.eau@cc-peva.fr

Téléphone 04 58 57 03 33

Les formulaires de demande ou de résiliation sont disponibles sur le site de la CC-PEVA.



RÉGLEMENTATION

Quelles sont mes obligations en matière d'entretien de mes haies ?

L'élagage de vos arbres et la coupe de vos haies est sous votre responsabilité en tant que propriétaire.

Vous trouverez toutes les informations sur le site internet de la Mairie : saintpaulenchablais.fr onglet "Vivre" - "Règles de bon voisinage".



ÉTAT CIVIL

2022 jusqu'à fin septembre

NAISSANCES

04/01/2022 : BLANC MEUNIER Timéo
21/01/2022 : GRENAT CHARLES Maël
21/01/2022 : NOGIER Armand
26/01/2022 : BOUVIER CAZABAN Aubin
30/01/2022 : COUPEAU Nolan
01/03/2022 : NIELSEN FERRERO Victoria
20/03/2022 : SIMON OREILLER Maxence
24/03/2022 : BAROUX WEBER Louise
28/03/2022 : DUCRET NEDELEC Liv
31/03/2022 : GASSE Siméon
01/04/2022 : HORN Léo
02/04/2022 : HORN Calel
19/04/2022 : GRAS Lyana
11/05/2022 : QUEYRICHON James
23/07/2022 : CHENET Victoria
27/07/2022 : DECURNINGES Adrien
31/07/2022 : GALLAY Jules
07/08/2022 : DELAJOUX JACQUIER Félicie
19/08/2022 : ROZÉ Gabin
22/08/2022 : LEFEVRE Rose
27/08/2022 : LAISNEY Margaux
31/08/2022 : MORIN Victor
23/10/2022 : PERROT Kessy
24/10/2022 : BELOUIS Hanaé
24/10/2022 : BELOUIS Ambre
26/10/2022 : LACHETEAU Briec
28/10/2022 : SAUVAGE Malo

MARIAGES

16/04/2022 : Etienne GURNEL et Julie DARNAT
28/05/2022 : Alexandre VIADERE et Laetitia NIDERT
28/05/2022 : Ludovic CHOMONT et Azarata YOUNGBARE
31/05/2022 : Philippe LELIEVRE et Maryline BRENEUR
11/06/2022 : Stéphane SALVI et Frédérique FLANDRIN
25/06/2022 : Loïc AUDUREAU et Loriane ANTHONIOZ
25/06/2022 : Yannick TREBOUX et Sophie MICHOU
16/07/2022 : Kevin DUPOTY et Marion ROBERT
30/07/2022 : Julien ROSSI et Sophie HAXAIRE
13/08/2022 : Maxime ROY et Maeva RUFFIER
27/08/2022 : Daniel LAMBOLEY et Béatrice PROUST
03/09/2022 : Steven SACHE et de Mathilde DUFOUR
10/09/2022 : Patrice GOURLOI et Laurence POLLIER
01/10/2022 : Charles REY et Marion FERET
08/10/2022 : Quentin ANDRES et Magali LEVRAY
22/10/2022 : Dylan BASTIAN et Clara LANGRIS
29/10/2022 : Jonas NGOENHA et Julia BESSON
26/11/2022 : Jérémy RICHARD et Félicie CHRISTAL

DÉCÈS

14/10/2021 : GIROUD André
30/12/2021 : BOCHATON Jean-François
31/12/2021 : LACROIX René
01/01/2022 : BURNET Donisa
02/01/2022 : ACHON Gabin
13/01/2022 : GRAS née GUILLERMIN Denise
24/01/2022 : DUBRAY Robert
31/01/2022 : LEPETRE née BOUTON Marie-Thérèse
23/03/2022 : LANG née BLOC Suzanne

03/05/2022 : CARLIER Jean-Luc
29/05/2022 : MONIN Claude
03/06/2022 : LELIEVRE Philippe
04/06/2022 : LAVANCHY Yves
27/07/2022 : VESIN Albert
01/08/2022 : GRAS Pierre
30/09/2022 : BRON Raymond
19/10/2022 : ANTILIO Patrick
23/10/2022 : FERRAND Jacques
01/11/2022 : MONIN née DEFLON Camille
20/11/2022 : CURDY Roland

Quizz

Connaissez-vous bien votre village ?

Vous habitez Saint-Paul ?

Testez vos connaissances

et découvrez votre classement.

- 1 Quelle la superficie de St Paul ?
940 Ha 1250 Ha
1500 Ha 2500 Ha
- 2 Quel est le nombre d'habitants ?
1850 2350 2650 3000
- 3 Quel nombre de vaches et génisses + veaux sur la commune ?
400 vaches + 500 génisses et veaux
200 vaches + 200 génisse et veaux,
1000 vaches + 300 génisses et veaux.
- 4 Le 1^{er} clocher à bulbe a été construit en :
1791 1852 1890 1905
- 5 Victoire Bartholemot habitante de Saint-Paul était :
écrivain religieuse agricultrice
- 6 L'une des premières écoles de filles du Chablais a été créée à Saint -Paul en :
1800 1821 1860 1891
- 7 Combien de lacs peut-on découvrir à Saint-Paul ?
2 5 7
- 8 La fête de la Beunaz se déroulait en :
juin juillet septembre
- 9 Le 1^{er} plan de la commune comptait environ 100 maisons : la mappe Sarde, il date de :
1650 1730 1850 1900
- 10 Le nom du hameau de Forchez signifie :
"pays des fourches"
"endroit où l'on plaçait les fourches patibulaires"
- 11 La fresque de l'église, récemment découverte date plutôt de
1250 1350 1450 1730
- 12 En hiver, les habitants extrayaient la glace du lac de la Beunaz pour la vendre à Evian :
Vrai Faux
- 13 L'eau de Saint-Paul (non traitée) provient d'une réserve souterraine de :
10 000 m³ 650 000 m³ 800 000 m³
- 14 A l'occasion de la fête de la rissole, combien de rissoles sont préparées ?
2000 8000 18 000
- 15 Economie d'énergie ? Combien de lampadaires compte la commune ?
100 200 400 600
- 16 Combien d'enfants sont scolarisés à Saint-Paul ?
100 200 260 280
- 17 Le monument aux morts fête cette année ses :
150 ans 100 ans 80 ans
- 18 En 1914, le village comptait 1050 habitants combien de jeunes sont morts pendant la 1^{re} Guerre Mondiale ?
50 90 100
- 19 Pour faire de l'huile, en plus des noix, on cultivait ?
Du maïs De l'oeillette Des noisettes
- 20 Pendant la révolution, Saint-Paul était appelé :
Cyriel Bellevue Belmont

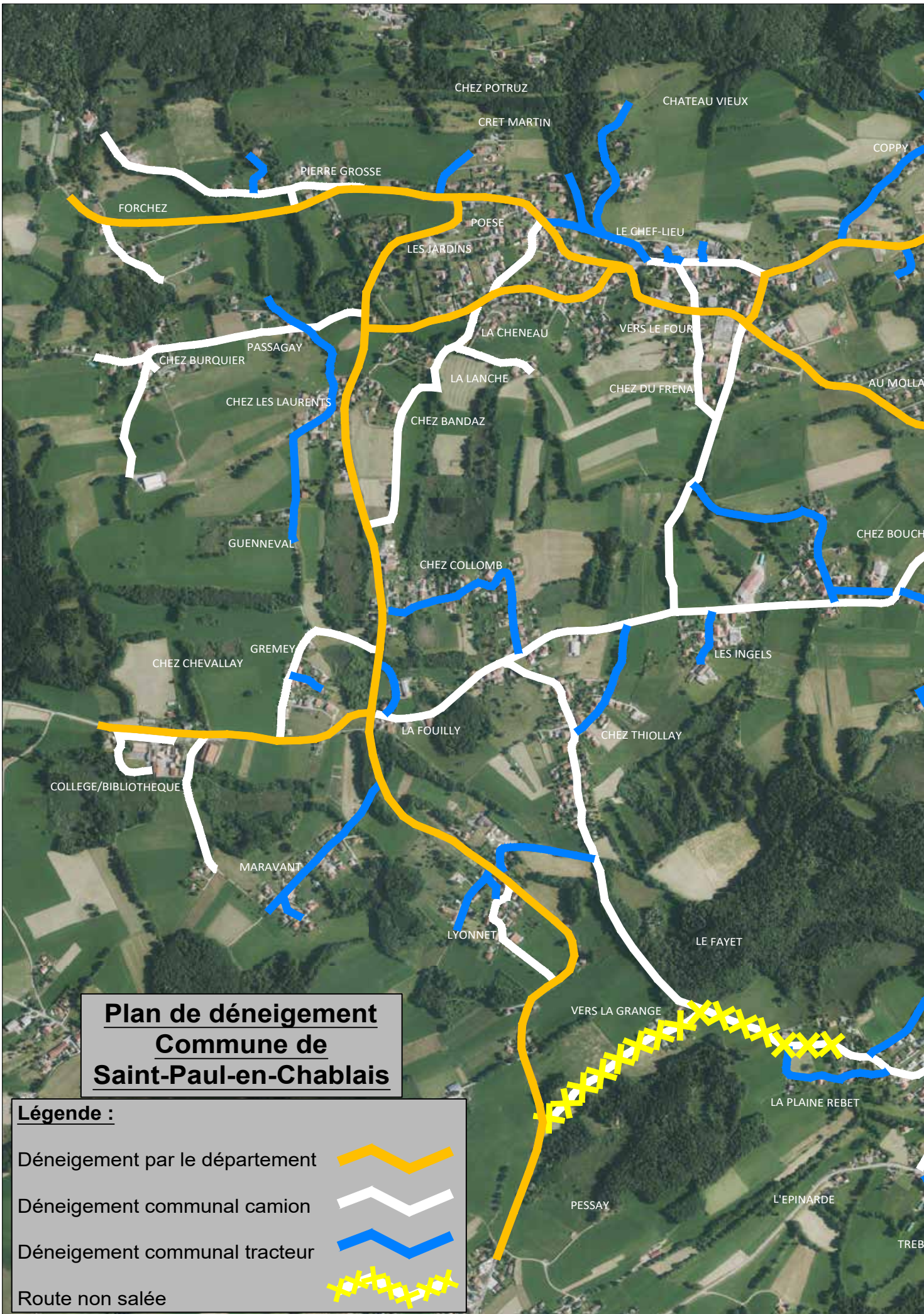
Résultats

Vous avez au moins :

- 18 réponses vous êtes un San-Poulan expert
- 10 réponses vous êtes un San-Poulan confirmé
- 6 réponses vous êtes un San-Poulan exploreur
- 2 réponses vous êtes un San-Poulan amateur

Réponses au quizz

1 1500 Ha / 2 2650 / 3 400 vaches + 500 génisses et veaux / 4 1852
5 religieuse (Fondatrice de la maison des sœurs) / 6 1821 / 7 5 / 8 septembre (plus exactement le 3^e dimanche)
9 1730 / 10 endroit où l'on plaçait les fourches patibulaires / 11 1350 12 Vrai / 13 650 000 m³ / 14 18 000
15 400 / 16 260 / 17 100 ans / 18 90 / 19 De l'oeillette / 20 Bellevue

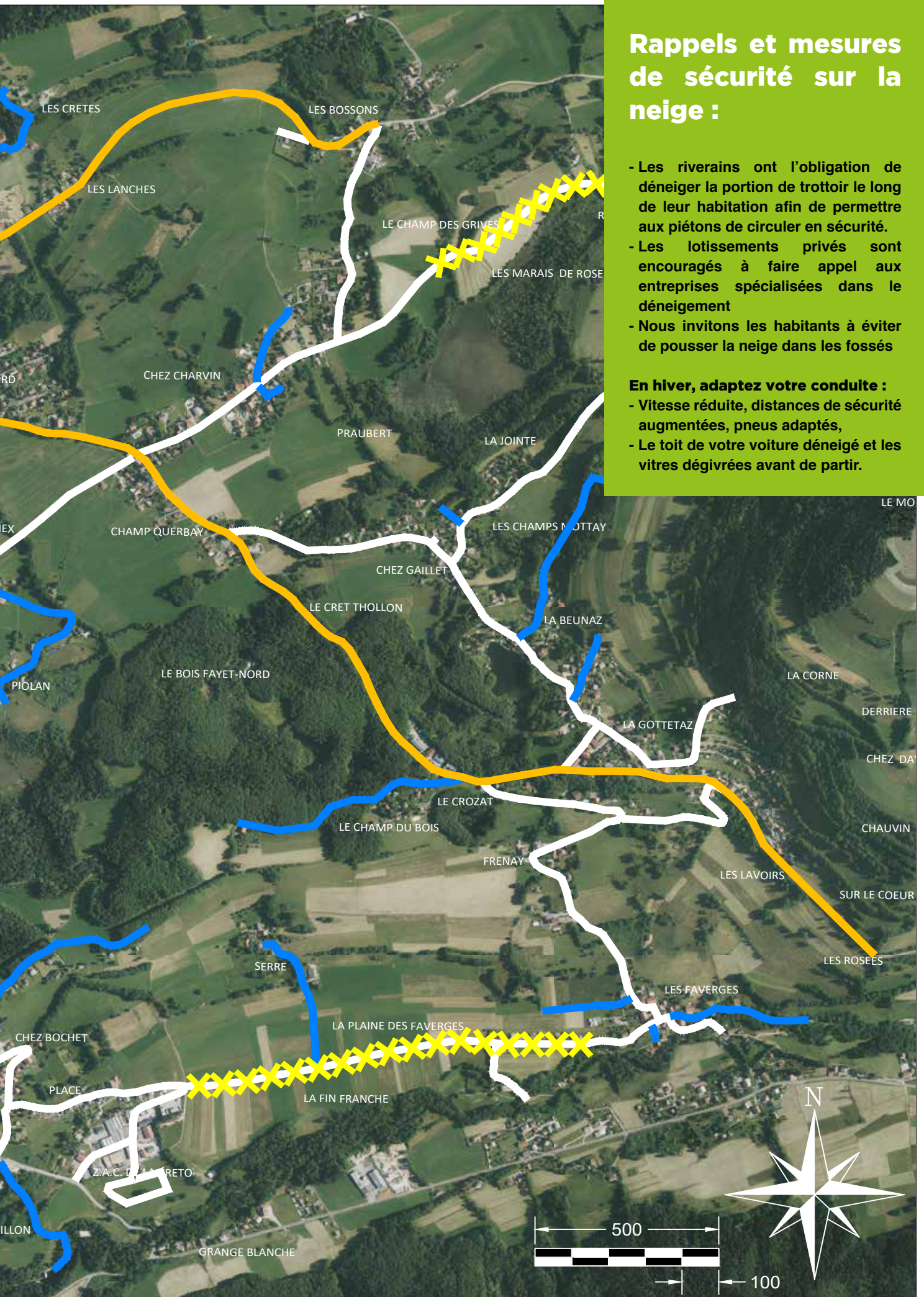


Rappels et mesures de sécurité sur la neige :

- Les riverains ont l'obligation de déneiger la portion de trottoir le long de leur habitation afin de permettre aux piétons de circuler en sécurité.
- Les lotissements privés sont encouragés à faire appel aux entreprises spécialisées dans le déneigement
- Nous invitons les habitants à éviter de pousser la neige dans les fossés

En hiver, adaptez votre conduite :

- Vitesse réduite, distances de sécurité augmentées, pneus adaptés,
- Le toit de votre voiture déneigé et les vitres dégivrées avant de partir.



Recette des Rissoles

*Joyeuses fêtes
de fin d'année*



INGRÉDIENTS :

POUR LE FRICOT :

- 3 kg de poires à rissoles
- 1 poignée de raisins de Corinthe
- 10 cuillères à soupe bombées de sucre
- Un peu d'eau

1. Eplucher les poires
2. Les placer avec les raisins de Corinthe et le sucre dans une casserole.
3. Faire cuire à feu doux en ajoutant régulièrement de l'eau pour que cela n'accroche pas.
Vous devez laisser cuire jusqu'à obtention d'une compote très épaisse.



POUR LA PÂTE :

- 1 kg de farine
- 500 gr de beurre
- 1 cuillère à café de sel
- 2 cuillères à café d'eau-de-vie.
- 150 gr de saindoux
- 3 cuillères à soupe de sucre
- 1 cuillère à café de levure
- De l'eau tiède

1. Dans un saladier mettre la farine, le saindoux, le sel, la levure, le sucre, l'eau-de-vie et 125 gr de beurre.
2. Sabler en mélangeant la farine avec tous ces ingrédients.
3. Ajouter de l'eau tiède jusqu'à obtenir une pâte lisse, bien travailler la pâte puis la laisser reposer au moins un quart d'heure.
4. Abaisser au rouleau la pâte, très mince.
5. Poser dessus le beurre ramolli restant.
6. Rouler la pâte et la laisser reposer un quart d'heure
7. Réétendre la pâte en formant un rectangle et la plier en trois (comme une serviette) et la retourner comme un livre (dans la hauteur) et retravailler au rouleau.
8. Répéter deux fois ce même pliage en laissant reposer à chaque fois un quart d'heure.
9. Enfin étendre la pâte très fine, couper des bandes de 10 cm de large.
10. Sur un côté poser une cuillère à dessert de fricot tous les 10 cm, replier la pâte par-dessus et faire les rissoles en les soudant en passant un peu d'eau avec le doigt.
11. Faire cuire à four chaud (260° C) pendant un quart d'heure environ, tout en surveillant.

**Retrouvons-nous
à la Cérémonie
des Vœux
Samedi 7 janvier
à 18 h 30, à la Gavotine**